

**MASTER 2  
PROMU**

**Programmation, Projet  
Et Management Urbain**

**2025-2026**

---

**MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

# MOT D'ACCUEIL

## Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous accueillons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir en faveur de la transformation et de l'adaptation des espaces humanisés vers des objectifs qu'une société se donne. Cette formation s'effectue dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui appellent à renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invité·e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permettra de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant les principaux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme vous permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire pour agir face aux différentes situations de votre future carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant·es-chercheur·es et de praticien·es, reconnu·es aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

L'École d'urbanisme de Paris est inscrite dans un environnement scientifique exceptionnel. Elle est adossée à trois laboratoires de recherche dans lesquels s'inscrivent les enseignants-chercheurs : le Lab'Urba, le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et le Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT). Elle prend place sur le Campus Descartes où se trouvent une concentration exceptionnelle d'organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse comme l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie étudiante et vivre une année universitaire riche et stimulante. Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en futur·e professionnel·le soucieux·se de notre institution commune et des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

**Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2025-2026.**

Yoan Miot et Arnaud Passalacqua, co-directeurs de l'École d'urbanisme de Paris

# SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris .....	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....	5
1.1 Présentation des parcours.....	7
1.2 Débouchés professionnels .....	11
1.3 Calendrier de l'année 2025-2026 .....	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation .....	13
1.6 Les activités communes de la mention .....	13
1.7 Programme des activités communes du S3 .....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris » .....	23
1.9 Mobilités internationales .....	25
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	27
1.11 Présentation des activités .....	28
2 Master 2 PROMU – Programmation, projet, management urbain .....	29
2.1 Présentation du parcours .....	30
2.2 Organisation des enseignements .....	32
2.3 Description des modules .....	35
3 Informations générales.....	53
3.1 Équipe enseignante .....	54
3.2 Équipe administrative.....	58
3.3 Vie étudiante – informations pratiques .....	59
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles .....	63
3.5 Venir à l'EUP .....	66

# L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU – Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

---

# MASTER

## URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

---

Responsables du Master :

Hélène DANG VU ([helene.dang-vu@univ-eiffel.fr](mailto:helene.dang-vu@univ-eiffel.fr))

Clément ORILLARD ([clement.orillard@u-pec.fr](mailto:clement.orillard@u-pec.fr))

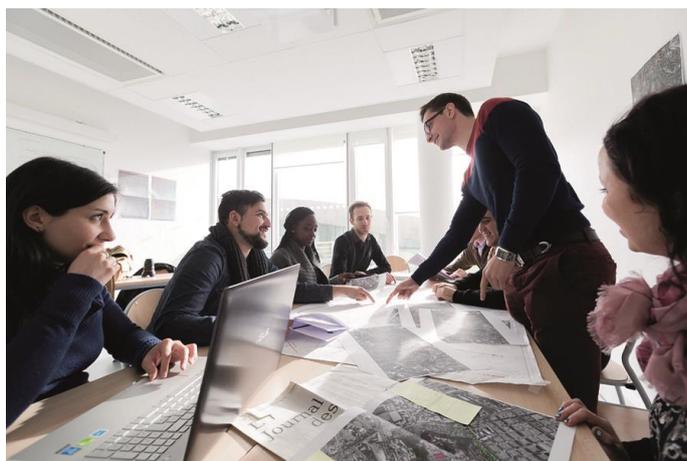
# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une transversalité d'approches disciplinaires complémentaires, et sur une expertise en matière de compétences requises, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des parcours d'approfondissement professionnel, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des étudiant·es issu·es de formations diverses (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un important investissement des étudiant·es dans leur formation.

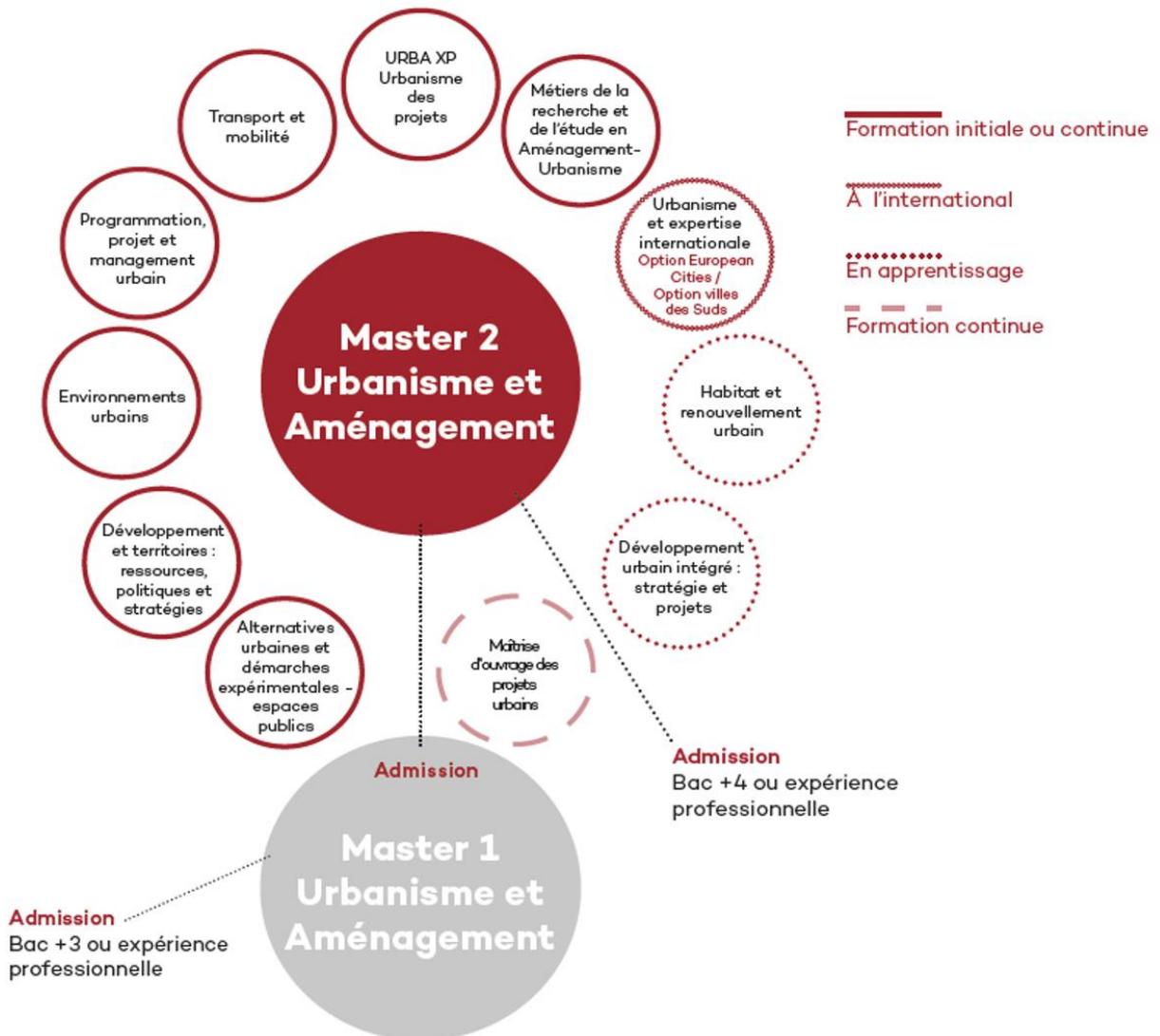


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

## 1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un parcours d'approfondissement parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

## PARCOURS AUDE

### ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-appropriier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsable : Anne JARRIGEON

## PARCOURS DETER

### DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsable : Emre KORSU

## PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

### DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur-es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines. L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de

recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsables : Claire ARAGAU – S1 Yoan MIOT et S2 Antoine COURMONT

### PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : S1 Sabine BOGNON et S2 Ana Cristina Torres

### PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

#### HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU - Camille GARDESSE

### PARCOURS PROMU

#### PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsable : Joël IDT

### PARCOURS RECH

#### METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉTUDE EN AMÉNAGEMENT-URBANISME

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

Responsable : Laurent COUDROY

### PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISÉ EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

#### TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Philippe Poinsot

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

### PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant-es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Maylis DESROUSSEAUX

- Villes des Suds.

Responsable : Claire SIMONNEAU

### PARCOURS URBA XP

#### URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant-es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant-es encadrés par cinq à six enseignant-es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant-es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

## 1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

### ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formé·es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

### PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

### DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

### GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

## 1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2025-2026

(en cours)

## 1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours. Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

## 1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

## 1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

### PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'un-e enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).



## 1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

### DU 29 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2025

#### AC 1 : JEU SÉRIEUX SUR LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Référent·e : F. Cottet, Violette Deffontaines (association Quartiers Ludiques)

**Langue: Français**

##### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

Cet atelier vise à accompagner les étudiant·es dans la création d'un jeu sérieux (serious game) portant sur les enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement. En concevant leur propre jeu sérieux, les étudiant·es sont amené·es à creuser un sujet précis et à aller chercher de la documentation pour alimenter le jeu. Ils et elles sont confronté·es à la nécessité de faire des choix, d'explicitier les contraintes de l'aménagement urbain, voire à mettre en place des méthodes de comptabilisation de certaines valeurs sociales, environnementales en vue de construire un système de points dans le jeu. Enfin, par la construction d'un jeu sérieux, les étudiant·es confrontent leurs visions des territoires et de la ville, et échangent lors de sessions tests avec celles des joueur·euses du jeu co-construit.

##### CONTENU ET DÉROULE DE L'ACTIVITÉ

Les premiers jours consisteront à accompagner les étudiant·es à faire émerger des sujets, des idées de jeux sur la ville, l'aménagement ou encore l'environnement, ainsi qu'à les accompagner dans des sessions de réflexions pour construire un premier "cahier des charges" de leur jeu sérieux. Pendant cette étape, les étudiant·es, accompagné·es par l'association, sont amené·es à récupérer de nombreuses données pour construire les éléments du jeu (par exemple des rapports de recherche, des données statistiques sur un quartier, des plans pour concevoir les cartes ou un plateau de jeu).

Les jours 2 et 3 de la semaine d'activités permettront aux étudiant·es de concevoir et de faire tester de premiers prototypes de jeux. Pour ce faire, l'association Quartiers Ludiques les accompagne plus spécifiquement dans leurs choix de design et de prototypage, de matériel et de construction graphique du jeu. Enfin, les étudiant·es seront amené·es à adapter le jeu selon les retours des différentes sessions tests et à construire un prototype du jeu final les 4e et 5e jours en vue d'une impression du jeu.

#### AC 2 - ATELIER D'ÉCRITURE : ÉCRIRE LES FUTURS URBAINS

Référent : F. Adisson ; C. Daubas

**Langue : Français**

##### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

Comment, en tant qu'étudiant·es en urbanisme, se ressaisir de vos futurs urbains en ces temps de crises multiples et de critique des métropoles ? Nous proposons de s'engager pour cela dans la voie de la fiction et de la projection dans le cadre d'un atelier d'écriture. Les genres, tels que l'uchronie et la dystopie ne manquent pas pour y parvenir, et ils nous sont familiers. Et si les récits de ce type ont influencé la pensée urbaine, réciproquement, l'(anti-)urbanisme a été au cœur de nombre d'entre eux. En tout cas, de telles fictions sont de puissants facteurs de transformation de nos imaginaires et leur pratique constitue des exercices de pensée dans lesquels les participant·es à l'activité sont appelé·es à se lancer.

Plus concrètement, il s'agira d'envisager les transformations d'un lieu de votre choix sous l'effet de mécanismes politico-économiques, socio-écologiques, de forces sociales ou environnementales, d'institutions, d'événements, dans une temporalité donnée. La survenue d'une crue, le Grand Paris sans ligne 15, une urbaniste au pouvoir, la ville Tesla : un grand changement ou un micro-événement vient infléchir le

cours des choses, et in fine, le paysage, les formes et les pratiques de la ville qu'on connaît. Comment ? À vous de nous l'expliquer. Le sens du détail, et donc le relevé sensible ou objectif du lieu, sera particulièrement travaillé collectivement et individuellement. Il n'y a qu'à ouvrir les quotidiens et nos imaginaires pour se lancer dans un tel exercice !

#### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Après avoir échangé avec les enseignants sur les attendus de l'activité, quelques exercices littéraires permettront de s'engager dans la voie de la fiction sur les futurs. Après quoi, les participant-es, individuellement ou en petit groupe, feront le choix d'un genre et d'un lieu, avant de mener un relevé sensible de celui-ci et de réaliser un premier exercice de fiction. À mi-parcours, un échange collectif aura lieu sur le résultat de l'exercice, ce qui permettra de se lancer dans son écriture proprement dite sous la forme de l'atelier. Une lecture interne au groupe permettra d'ultimes retouches, avant sa restitution « publique ».

- Jour 1. « Toutes choses étant égales par ailleurs »: exploration des mécaniques du décalage.
- Jour 2. Explorer et déployer les mécaniques du changement.
- Jour 3. Scénarisation, singularisation.
- Jour 4. Développement des fictions
- Jour 5. Finalisation et restitution

### **AC 3 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE**

Référent : V. STRANSKY

**Langue : Français**

#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

#### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à restaurer, au sein de cet espace, une (très) petite mare écologique alimentée exclusivement par l'eau de pluie, mais qui risque de disparaître : réalisée exclusivement à l'aide de matériaux naturels, son étanchéité semble malheureusement ne pas résister à l'épreuve du temps et a été fortement altérée au cours de l'année passée, de sorte que les pertes par infiltration et par évaporation ne peuvent plus être compensées par le récupérateur d'eaux pluviales mis en place il y a un an. L'enjeu de cette activité commune sera donc de concevoir et de mettre en œuvre une solution d'étanchéité plus robuste, même si des concessions au principe du « tout naturel » doivent être faites. Au niveau des résultats attendus, par-delà les bienfaits écosystémiques que la restauration de cette mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfices sociaux —esthétiques, « bien-être »,... — de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variées,...) , cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

## AC 4 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. Duval ; C. Dusong

**Langue : Français**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation sur les enjeux liés à la marche en ville ainsi qu'aux pratiques contemporaines de la ballade urbaine, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette balade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

## AC 5 : RACONTER LA VILLE EN BANDE DESSINEE

Référent : L. Gavillet

**Langue : Français**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

La bande dessinée et plus largement le dessin, sont de précieux outils de représentation des réalités urbaines à la fois physiques et sensibles. Ce mode de représentation peut être utilisé pour représenter un projet urbain, le quotidien des habitant.e.s ou encore les qualités architecturales et paysagères d'un espace. Grâce à l'articulation texte image qu'offre la bande dessinée, la maîtrise du dessin n'est pas nécessaire. Le texte peut venir remplacer un dessin et un dessin peut exprimer ce qu'un texte ne permet pas ou ce que l'on ne souhaite pas dire explicitement.

Les étudiant.e.s apprendront d'abord quelques bases de la bande dessinée avant de découvrir comment elle peut être utilisée pour donner à voir un territoire, notamment, les quartiers Saint-Fargeau et Fougères-Le Vau dans le 20ème arrondissement de Paris. Après quelques notions de dessin, les étudiant.e.s pourront à leur tour réaliser une bande dessinée (nombre de planches limitées à trois) sur le quartier des Amandiers dans le 20ème arrondissement (Ménilmontant).

Iels devront choisir une approche, un point de vue, parce que tout ne pourra pas être traité en quelques planches. Iels pourront par exemple s'intéresser au vécu des habitant.e.s dans un espace donné, ou plutôt représenter un espace et ses spécificités (dénivelé, architecture, paysage) ou encore expliquer, commenter, critiquer, un projet urbain. Pour cela, les élèves devront aussi choisir un point de vue : que veulent-iels faire passer comme message aux lectureuses ?

Une fois le sujet et la visée de leur bande dessinée choisis, les étudiant.e.s pourront ensuite déterminer le type de bande dessinée (muette, descriptive, humoristique, historique, critique) et le style graphique (encre, crayon de couleurs, feutres, aquarelle, etc.).

Une fois ces éléments décidés, il sera temps de commencer à composer le story board c'est-à-dire le scénario de l'histoire, puis la réalisation de la/des planches. Ces planches seront présentées lors de la restitution afin de montrer la lecture du territoire que les étudiant.e.s ont choisi.

**Pour cet atelier, aucun prérequis en dessin n'est nécessaire.**

Il s'agira surtout de découvrir ce mode d'expression et comment il peut être utilisé dans le secteur de l'urbanisme.

#### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- **Jour 1 :**
  - **Matin :** introduction théorique à la bande dessinée et au dessin puis présentation du quartier des Amandiers, si possible sur place en se baladant. Puis choix du sujet et du point de vue.
  - **Après-midi :** travail en autonomie sur le terrain choisi pour rassembler le fond nécessaire à l'écriture du scénario – premières idées de scénario
- **Jour 2 :**
  - **Matin :** travail en autonomie sur le terrain choisi pour rassembler le fond nécessaire à l'écriture du scénario – affiner les recherches en fonction du sujet choisi
  - **Après-midi :** présentation des premières réflexions sur le scénario et ajustements si nécessaire puis réalisation du story board et des premiers crayonnés
- **Jour 3 :**
  - **Matin :** Suite et fin des crayonnés des planches avant encrage
  - **Après-midi :** encrage des planches et début de colorisation
- **Jour 4 :**
  - **Matin :** Suite et fin de l'encrage et colorisation des planches
  - **Après-midi :** finition des planches et si le temps le permet, réalisation d'une couverture et 4<sup>ème</sup> de couverture, scan de l'ensemble des productions pour impression de copies
- **Jour 5 :**
  - **Matin :** travail en autonomie jusqu'à 12h30 – installation de la restitution de 12h30 à 14h
  - **Après-midi :** **restitution**

#### AC 6 : MAINTENANCE ART: OBSERVING THE INNER WORKINGS OF THE CITY

Référent : L. Dixon

**Langue : English**

#### MAIN OBJECTIVES

This workshop invites participants to explore the often-overlooked systems, infrastructures, and labor that keep the city running. Through the lens of « maintenance art », we will question what it means to care for a city and who performs this essential, yet invisible, work. By investigating the people, objects, and networks involved in maintenance and repair, we will develop a deeper appreciation of the hidden structures that enable urban life.

By the end of the workshop, participants will:

- Understand key concepts related to maintenance, repair, and urban infrastructure.
- Develop observational, analytical, and documentation skills through fieldwork.
- Reflect on social, environmental, and ethical dimensions of urban maintenance.
- Collaboratively produce creative outputs based on their investigations.

## CONTENTS

The workshop combines theoretical reflection with practical, in-situ exploration. Through a series of field visits and collaborative sessions, we will uncover the stories embedded in the city's maintenance systems.

Provisional Schedule:

Day 1: Introduction & Icebreakers

Presentation of the workshop themes, group introductions, and discussion of expectations. Overview of the week's program.

Day 2: Field Visit 1 – Exploring Urban Infrastructure

Possible visit: Paris Sewer Museum or similar site that reveals the city's hidden maintenance networks.

Day 3: Field Visit 2 – Maintenance in Action

Possible visit: The municipal sanitation department, or a transportation maintenance hub.

Day 4: Group Work & Project Development

Dedicated time for participants to synthesize their observations, conduct additional research, and prepare a final output (photography, mapping, collage, etc.).

Day 5: Final Debrief & Restitution

## AC 7 : URBANISME EN CROQUIS

Référent : H. Dang Vu

Langue : Français

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité commune d'une semaine propose d'utiliser le croquis comme méthode d'analyse urbaine.

Attention, il ne s'agit pas d'un stage de dessin. Pas besoin d'être un dessinateur confirmé pour cette activité ; on peut « mal » dessiner. En revanche, il faut être prêt à crayonner. L'activité est à éviter si le medium vous bloque.

**Attention, l'activité doit absolument être suivie dès le 1<sup>er</sup> jour et jusqu'au dernier jour : pas d'absence possible.**

Les compétences visées :

- Apprendre à regarder ;
- Elaborer et mettre en place un protocole d'observation systématique et renouvelable ;
- Rendre compte des ambiances urbaines autrement que par la photo.

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

La semaine débutera par une introduction au croquis urbain et à son utilisation comme moyen d'interprétation des paysages urbains et de leur appropriation par les citoyens. Après une rapide présentation du terrain d'activité (le quartier de la Gare du Nord), le groupe définira un protocole collectif d'observation.

- Du lundi après-midi au jeudi matin, l'activité se déroulera sur site, à la Gare du Nord. Globalement, les matinées seront consacrées au croquis systématique du quartier de gare. Des séances de débriefings seront organisées les après-midis dans une brasserie/un café du quartier.
- A partir du jeudi après-midi, le groupe sera à l'EUP, pour préparer la restitution finale : les étudiants réaliseront un collage des différentes esquisses produites afin de produire un rendu sensible de leur esquisse de paysage urbain et prépareront une rapide présentation ppt de leur méthodologie.

## AC 8 : EXPLORING THE GRAND PARIS BY CITY BUS

Référent : Florine Ballif

Langue : English

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Exploring and understanding the landscape of the Paris Region from the bus (public transport operated by the RATP or other bus companies)

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Urban buses are great tools to discover urban spaces, as they are rapid enough to cover great portions of territories, and slow enough to see many details. The bus lines create a sort of “transect” designed in the city fabric. The logics of bus provision is one of urban service, which do not correspond neither to a logic of walking nor touring in the city, but which is no less influential on the perception of the landscape. The bus enables us to see the landscape as a living space, along with the streets, the facades, the public space, and the people. From the bus, one is able to perceive space which gradually unfolds in a movement where the body and all senses are engaged.

Following Perec’s intuitions and a sensitive approach for describing the landscape, the activity will focus on a few bus journeys covering parts of the greater Paris area. Routes will be chosen together, based on suggestions from the teacher or students.

The final presentation will show the landscape based on bus explorations, calling upon photographic and/or drawing and/or filmic approach, according to the choice of the students.

## AC 9 : PERMIS DE CONSTRUIRE. ENQUETER EN URBANISME ET RESTITUER PAR LE THEATRE

Référent : Yoan Miot

Langue : Français

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Récolter et produire des connaissances sur un espace et une problématique via des approches qualitatives et sensibles

Identifier et comprendre les logiques d’action des acteurs de la production urbaine (rôle, stratégies, valeurs, intérêts, ressources, contraintes)

Argumenter, négocier, proposer dans un cadre collectif

Expérimenter et explorer les formes de l’urbanisme culturel

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L’activité commune s’inscrit dans une recherche-crédation sur le développement du logement neuf à l’échelle nationale et en partenariat avec la SPL Marne-au-Bois, pilote du projet d’aménagement de Val-de-Fontenay.

Au cours de la semaine, il s’agira d’enquêter sur les acteurs de la réalisation d’un projet de reconversion de bureaux en logements inscrit dans un projet urbain (ZAC Alouettes autour de Val-de-Fontenay) au sein de la ville de Fontenay-sous-Bois et de restituer l’enquête sous une forme théâtrale. Pour cela, les étudiants seront accompagnés par Arthur Fourcade et Katell Daunis, comédiens et metteurs en scène d'une compagnie de théâtre, le Collectif X. Cette compagnie mène des enquêtes documentaires et participatives sur des questions urbaines pour développer des formes théâtrales (exemple : <https://www.collectifx.com/permis-de-construire> ; <https://www.collectifx.com/l-affaire-correra> ; <https://www.collectifx.com/villes>).

Le projet se déroule de la manière suivante :

- 2 jours d'enquête sur un permis de construire où les étudiants rencontreront instructeurs des droits de sols, urbanistes de la municipalité, aménageur public, promoteurs, architectes et habitants.
- 2 jours de construction et d'écriture d'une courte scène de fiction (20 minutes) partiellement improvisée mettant en débat des enjeux contemporains de la production du logement.
- Restitution finale au sein de l'Ecole d'Urbanisme de Paris

## AC 10 : URBAX

Référent : Philippe Poinot, Eric Citernes

**Langue : Français**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

**Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs** de l'aménagement et les facteurs influençant les prises de décision ; collectivités locales, propriétaires fonciers, promoteurs immobiliers, aménageurs publics, industriels...

**Appréhender le système de l'aménagement urbain** et les interactions entre les différentes politiques publiques dans le cadre particulier du ZAN.

**Découvrir les outils** juridiques, fonciers, financiers, et les procédures d'aménagement utilisés.

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

La session est organisée sur la base d'un jeu sérieux avec le support d'un logiciel informatique stimulant les interactions entre les acteurs du territoire. Chaque participant est pleinement acteur sur un des volets du jeu qui se déroule sur la durée d'un mandat électoral de 6 ans.

Les meneurs de jeu apportent au fur et à mesure les outils utiles à l'avancée des actions des participants.

Chaque fin d'année un bilan des actions est réalisé permettant de comprendre les effets sur les marchés immobiliers et fonciers.

La participation nécessite de suivre les 2,5 jours de la session de jeu

## AC 11 : CE QUE LA CHALEUR FAIT A LA RENOVATION URBAINE

Référent : N. Baron

**Langue : Français**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

**Pourquoi ce sujet ?** La question des ilots et des vagues de chaleur obsède depuis quelques années les planificateurs franciliens, et les autorités (Etat, région, collectivité) rivalisent de mesures à dimension préventive ou adaptative en termes d'action sur l'espace (par exemple cours oasis dans les écoles parisiennes) ou à partir de programmes à dimension sociale et sanitaire (suivi de groupes ou personnes à risque).

**Pourquoi en faire une activité transversale ?** Parce qu'il est essentiel de fournir aux étudiants EUP les bases d'une culture commune sur la définition des caractéristiques spatio-temporelles, des niveaux d'intensité des phénomènes climatiques et de la sévérité relative des effets concerne tous les segments de l'action sur ville (logement, bureaux, espace public ...). Il est également important de leur faire comprendre que les territoires et groupes déjà les plus vulnérables seront davantage exposés et que le métier d'urbaniste consiste à les outiller.

**Pourquoi questionner la chaleur depuis la question de la rénovation urbaine ?** Parce que les programmes de réhabilitation ou de reconstruction en cours en périphérie de Paris travaillent bien davantage sur des standards environnementaux tournés vers les bilans carbone (et les méthodes d'analyses en cycle de vie)

que sur les effets sanitaires et sociaux à venir de la chaleur. C'est aux jeunes urbanistes qu'il appartient d'apporter un regard distinct non sur le climat urbain en tant que tel, mais sur ce que la chaleur est en train d'induire en termes de nouvelles logiques d'appropriation ou de partage de ressources urbaines.

#### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

La commune d'Ivry porte conjointement dans un de ses quartiers anciens un programme QPV et un ambitieux programme de rénovation. Un partenariat local avec la collectivité et une association d'habitants va permettre d'accompagner les étudiants tout au long de l'activité

- 1) Parcours en ville et initiation à des mesures climatologiques in situ avec appareillage simple
- 2) Entretiens avec élus, techniciens, bailleurs sociaux, associations de résidents
- 3) Organisation par les étudiants d'un atelier autour d'un point de fraîcheur problématique (localisation, agencement, cohabitation des usagers)
- 4) Restitution des débats et constitution d'un poster

#### **Acquisition de Compétences**

- Bases de la cartographie urbaine climatique et thermique
- Connaissance institutionnelle des acteurs urbains (rénovation urbaine, logement, espaces verts, espace public) et des récents outils de planification thermique
- Méthodes d'entretien et approche participative
- Initiation à l'analyse des controverses

### **AC 12 : 6M AVANT PARIS**

Référent·e : S. Mercier

**Langue: Français**

#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

A travers une enquête photographique comparative très cadrée, l'activité est l'occasion d'explorer les franges de la ville de Paris et leurs évolutions des 50 dernières années. L'activité vise ainsi à éprouver l'utilité de la mobilisation de 2 outils d'analyse des paysages urbains : l'observatoire photographique et la marche urbaine. Ce sera aussi l'occasion de développer des méthodes d'analyse d'un matériau brut afin de passer du constat simple à la posture critique.

#### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

En 1971, Eustachy Kossakowski suit à pied la frontière qui sépare Paris de ses banlieues et entreprend le relevé photographique systématique des panneaux de la ville de Paris selon un cadre rigoureux : Ces panneaux sont photographiés de face, à six mètres de distance, et au milieu du cadre.

Cette méthode met en exergue ce qui environne le panneau, offrant ainsi un cliché très précis et instructif de la relation entre Paris et ses banlieues.

En s'inspirant des observatoires photographiques du paysage, les étudiant.es retourneront sur site pour à nouveau prendre en photo les panneaux de la ville, 54 ans plus tard, selon la même règle. Ce travail de relevé sera mené par petits groupes de 2 à 3 personnes en se répartissant les différentes franges de la ville, l'analyse et la restitution seront collectives.

Ce travail comparatif sera l'occasion d'essayer de comprendre comment ce paysage de frontière a évolué, comment Paris s'adresse à ses banlieues en 2025, S'il y a des différences de gestion des limites selon les secteurs géographiques.

La restitution prendra la forme d'un affichage en salle et pourra être accompagné de vidéo projection.

## AC 13 : DESIGN (PARTENARIAT AVEC LE MASTER EN DESIGN DE CHERIOUX)

Référentes EUP : N. Arab / S. Bognon

Référent.es Chérioux : L. Djidi / A. Tiphine

Avec la participation de Joffrey Lavigne

**Langue : Français**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit d'imaginer des alternatives plus ou moins radicales, crédibles, souhaitables (ou pas) pour les futurs d'espaces publics périurbains au regard des enjeux de nature.

L'objectif est de travailler en interdisciplinarité de pratiques entre 12 étudiant.e.s en urbanisme de l'EUP et 12 étudiant.e.s en design d'espace (en première année du Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) (équivalent Master), parcours Design des territoires et des pratiques situées du Lycée Chérioux). L'activité sera adossée à un jeu sérieux animé par Joffrey Lavigne, pilote du programme Fiction d'Anticipation de Renaturation, FAR, avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. Au-delà d'une approche des démarches d'imagination et de conception, les étudiant.e.s seront amené.e.s à confronter et concilier les savoirs et les pratiques des deux champs disciplinaires, et à en conduire une analyse réflexive.

L'activité est ouverte à 12 étudiant.e.s de l'EUP, **prioritairement à celles et ceux qui ne proviennent pas de formation en rapport avec la conception d'espaces** (architectes, designers, paysagistes).

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- Cadrage thématique, problématique et pratique de l'activité
- Investigation de terrain
- Jeu sérieux : création d'un monde imaginaire et production d'un récit autour de la place de la nature dans les espaces publics urbains du monde imaginé, traduction cartographique du monde imaginé
- Co-construction et définition des livrables pour la restitution
- Travail en groupe inter-formation
- Exposition des travaux

## 1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

### ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTs (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
  - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
  - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »  
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :

- Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
- Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
- Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
- Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
- Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

## QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

## COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (contact@chaire-grandparis.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

## 1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES EN M1 et M2

### SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde. Les mobilités ne peuvent être effectuées que vers ces partenaires. N'hésitez pas à consulter la section dédiée sur le site internet de l'EUP.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un seul semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es

**Important :** en ce qui concerne le M2, les parcours en apprentissage/alternance (DUI et HRU), ainsi que les parcours Transport et Mobilité, URBA XP, Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 dans les parcours AUDE-EP, DETER, Environnements urbains, PROMU : au S3 pour les étudiantes et étudiants ayant effectué leur M1 à l'EUP (candidature devant être déposée durant le S2).
- En M2 dans les parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' et Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme : au S4 (4e semestre du Master, c-à-d 2e semestre du M2).

Etablissements partenaires (certaines destinations ne sont accessibles qu'au S3) :

- Erasmus : Universiteit van Amsterdam (Pays-Bas, seulement au S3), TU Berlin (Allemagne), Hafencity Universität à Hambourg (Allemagne), Univerza v Ljubljani (Slovénie), ETSA Madrid (Espagne), Malmö Universitet Malmö (Suède), Politecnico de Milan (Italie), IUAV à Venise (Italie), Bauhaus-Universität à Weimar (Allemagne), Oxford Brookes University (Royaume-Uni).
- Accords bilatéraux : Universidad Nacional Autónoma de Mexico (Mexique), Universidad Autónoma Metropolitana à Mexico (Mexique) Université de Montréal (Canada, seulement au S3), Universidade Federal Fluminense à Niterói (Brésil), Universidade de São Paulo (Brésil).
- Consortium MICEFA avec les universités anglophones d'Amérique du Nord (uniquement au S3) : partenariat privilégié avec Hunter College, City University of New York (Etats-Unis).

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Un bon dossier scolaire et une attestation de langue correspondant à celle d'enseignement dans la formation étrangère visée sera exigée sauf si cette langue est le français. Si vous n'avez pas ce certificat, il est possible de le remplacer par un Placement Test dans la langue correspondante effectué sur le site Academy EU (<https://academy.europa.eu/>). Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Pour une mobilité MICEFA, un test TOEFL avec un niveau minimum de 80 est demandé.

Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI). A noter que le dossier pour une mobilité MICEFA suit une procédure spécifique.

Une réunion d'information est organisée à chaque semestre, les candidates et candidats potentiels à une mobilité sont tenus d'y assister. Chaque candidat monte un dossier comprenant notamment une lettre de motivation, des relevés de notes, un certificat de langue (si formation de destination non francophone). Celui-ci fait l'objet d'une validation en deux temps : d'abord en interne puis par l'administration centrale de l'université. Tous et toutes doivent rendre au responsable des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

### DEPART EN M1 (AU S2)

Les étudiant-es intéressé-es doivent se signaler dès la réunion d'information qui a lieu avant la rentrée auprès du secrétariat des relations internationales (Aurélié Messias). Les dossiers de candidature devront être rendus à la date indiquée lors de la réunion d'information.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. La liste des cours est validée par le responsable RI.

### DEPART EN M2 – PARCOURS AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU (AU S3)

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1 avec le responsable RI. Le dossier est à rendre à la date indiquée au cours du semestre. La date de rendu dossier pour une mobilité MICEFA est plus précoce que pour les autres destinations.

Une fois le dossier accepté, la liste des cours choisis dans l'établissement de destination doit être validée par le responsable du parcours de M2 choisi par l'étudiant.e pour qu'elle soit validée par le responsable RI.

### DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

La mobilité (optionnelle) est possible à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Elle ne peut être effectuée qu'au S4 et seulement vers quatre établissements partenaires.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Etablissements partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Hafencity Universität (Allemagne)
- Politecnico de Milan (Italie). Master on Urban Planning and Policy Design
- Malmö Universitet (Suède), Urban Studies
- Univerza v Ljubljani (Slovénie), Faculty of Architecture Master's programme in urban planning.

## AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité. Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

## AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

## 1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril\*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-sse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

\*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation.

## A propos du plagiat

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

## 1.11 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

### FORUM DES METIERS

Jeudi 29 janvier 2026 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Junior URBANISME

Édition 2025

présentent la nouvelle édition du

**FORUM DES MÉTIERS**

**30 Janvier 2025**

Salles de l'EUP

Inscription obligatoire

*Nombre de places limité !*

**8 rencontres thématiques + de 30 professionnels de l'urbanisme**

Partages, échanges ouverts et spontané

*Priorité aux M1 & nouveaux M2*

---

# MASTER 2

## Programmation, projet, management urbain

2025-2026

---

### MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours PROMU (Programmation, projet, management urbain) :

Joël IDT ([joel.idt@univ-eiffel.fr](mailto:joel.idt@univ-eiffel.fr))

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD ([valerie.camard@univ-eiffel.fr](mailto:valerie.camard@univ-eiffel.fr)) - 01 71 40 80 90

## 2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

### PRESENTATION :

Le parcours PROMU forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Les enseignements s'inscrivent dans l'actualité des transitions urbaines et la diversification des acteurs et des pratiques, ainsi que l'évolution de la commande publique, du montage et de l'économie de l'aménagement urbain. Ils intègrent également de nouvelles considérations écologiques et sociétales : changement climatique, sobriété foncière, éco-conditionnalités des financements, adaptation des pratiques d'aménagement, évolution des modes de vie et des pratiques citadines.

Le parcours vise à former des professionnel·les en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des démarches de projet adaptées à différents contextes (métropoles, villes petites et moyennes, territoires ruraux), au croisement de plusieurs champs et cultures professionnels :

- La programmation urbaine, entendue comme une démarche de définition d'objectifs concertés abordant les questions d'opportunité et de faisabilité,
- La maîtrise d'ouvrage urbaine, la gestion et le pilotage de projets d'urbanisme, entendus comme la conduite de processus de projet, depuis la réflexion prospective aux études pré-opérationnelles.
- L'urbanisme opérationnel, entendu comme la stratégie négociée de montage et de mise en œuvre associant différents acteurs publics et privés, et reposant sur une bonne maîtrise des différents dispositifs d'action de l'urbanisme

### LES POINTS FORTS DU PARCOURS :

- Une formation transversale et pluridisciplinaire aux métiers de la transformation concrète de la ville (projets urbains, espaces publics, services, équipements...), préparant à des carrières publiques ou privées : missions variées de définition et de conduite de projet (intention, stratégie, programmation, réalisation, gestion).
- Un lien étroit avec le monde professionnel de la programmation et de l'aménagement à travers les thématiques abordées, les spécialités des enseignant·es titulaires et invité·es et l'importance donnée aux ateliers de mise en situation professionnelle à partir de commandes réelles, inscrites dans le projet pédagogique.
- Des enseignements diversifiés dans leurs positionnements (pratiques, critiques, réflexifs) et les activités proposées (travaux dirigés, ateliers, visites, atelier d'écriture, etc.).

### PARTENARIATS :

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes commanditaires des sujets d'atelier. À titre d'exemple : Agglomération du Pays de Dreux, Plaine commune, Cahors Agglo, Est Ensemble, ministère des Armées (MRAI), SPL Paris Seine, SEM Aménagement 77, Sequano, Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, Cahors Agglo, Ville de Montigny-lès-Cormeille, Ville de Sancerre, Ville d'Orléans, Ville des Lilas, partenaires de la Chaire du Grand Paris, etc.

Des partenariats sont établis pour la recherche de stages et l'insertion professionnelle avec des organisations professionnelles telles que la fédération CINOVSYPAA (professionnel·les de la programmation), l'ACAD (Association des Consultants en Aménagement et en Développement des territoires) ou de nombreux intervenant·es professionnel·les extérieur·es issu·es des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

### INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le parcours favorise l'insertion des étudiant·es dans un large panel de structures :

- collectivités locales et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale),
- opérateurs publics et parapublics (établissements publics, grands opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement),
- aménageurs, SEM et sociétés publiques locales d'aménagement,
- bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet ou concertation,
- agences d'urbanisme, de paysage et d'architecture,
- groupes privés de l'aménagement ou de l'immobilier,
- foncières et entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS),
- opérateurs d'urbanisme transitoire ou structures associatives de l'urbanisme

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu et de contrôle terminal dont les modalités seront précisées pour chaque enseignement.

### ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Félix ADISSON (maître de conférences), Nadia ARAB (professeure des universités), Loréna CLÉMENT, Docteure en géographie-aménagement, Hélène DANG VU (maîtresse de conférences), Charles DAUBAS (PAST), Maylis Desrousseaux, Ludovic HALBERT (chargé de recherche, CNRS), Joël IDT (professeur des universités), Clément ORILLARD (maître de conférences), Emmanuel REDOUTEY (PAST), Lhouany SIESSIE (PAST), Taoufik SOUAMI (professeur des universités), Martin VANIER (professeur des universités), Anthony Ximenez, Marcus ZEPF (professeur des universités).

L'équipe est complétée par l'intervention régulière de différent·es professionnel·les. ou chercheurs : Frédéric BARBE (association À la criée), Nathalie BONNEVIDE (Filigrane Programmation), Romain Marchand, adjoint au Maire d'Ivry sur Seine, François MEUNIER (Attitudes urbaines), Florent SAUZEDDE (Kantara, programmation culturelle), Thomas VERGÈS (paysagiste)...

Responsables pédagogiques :

Joël IDT (joel.idt@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

## 2.2 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
<b>UE 1</b>	<b>L'urbanisme en mutations face aux transitions</b>	<b>80h</b>	<b>7</b>
EC 1.1	Espaces urbains en mutations	30h	3
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	24h	3
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain	6h	0
EC 1.4	Voyage d'étude	20h	1
<b>UE 2</b>	<b>Planification, programmation, projet</b>	<b>60h</b>	<b>8</b>
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	24h	3
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas	24h	3
EC 2.3	Le foncier : enjeux d'aménagement et de sobriété	12h	2
<b>UE 3</b>	<b>Agir avec l'urbanisme opérationnel</b>	<b>74h</b>	<b>7</b>
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	20h	3
EC 3.2	Urbanisme opérationnel	24h	3
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels	30h	1
<b>UE 4</b>	<b>Atelier de mise en situation professionnelle</b>	<b>80h</b>	<b>5</b>
<b>UE 5</b>	<b>Activités communes transversales au M2</b>	<b>20h</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Premier semestre (S3)</b>	<b>314h</b>	<b>30</b>

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

### EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S3)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h30-12h30	9h- 13h	9h30- 12h30	09h30-12h30	Atelier
Programmation urbaine – Méthodes et études de cas	Urbanisme opérationnel / Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement	Espaces urbains en mutation	Cours de mise à niveau sur les logiciels / Atelier	
14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00	Atelier	
Prospective et planification appliquées	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	Acteurs et pilotage de l'urbanisme		

## SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
<b>UE 6</b>	<b>Controverses et innovations dans l'aménagement</b>	<b>50,5h</b>	<b>6</b>
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux	26h	2
EC 6.2	English for urban planners and designers	12h	2
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	12,5h	2
<b>UE 7</b>	<b>Conduite de projet : programmation, concertation</b>	<b>50h</b>	<b>6</b>
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives	24h	3
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement	26h	3
<b>UE 8</b>	<b>Approches critiques : production urbaine et représentation</b>	<b>64h</b>	<b>8</b>
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine	24h	3
EC 8.2	Représenter, Projeter	20h	2
EC 8.3	Atelier	20h	3
<b>UE 9a</b>	<b>[Option Voie Professionnelle (VP)] Capacités rédactionnelles</b>	<b>32h</b>	<b>9</b>
EC 9a.1	Commander-répondre aux appels d'offre	20h	3
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage	12h	6
<b>UE 9b</b>	<b>[Option Voie Recherche (VR)] Mémoire de recherche</b>	<b>-</b>	<b>9</b>
EC 9b.1	Théorie et pratique recherche en urbanisme	-	3
EC 9b.2	Mémoire de recherche		6
<b>UE 10</b>	<b>Activités communes transversales au M2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Second semestre (S4)</b>	<b>196,5</b>	<b>30</b>

## EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S4)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h30-12h30	9h30-12h30	9h- 11h / 11h-13h	10h-13h	Atelier / Séminaire Mémoires
Concertation et modalités collaboratives	Représenter Projeter	Programmation, de la ville à l'équipement	Atelier / Commander et répondre aux appels d'offre	
14h-17h	14h-17h	14h-17h	Atelier / Commander et répondre aux appels d'offre	
Économie politique de la production urbaine	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	English for urban planners and designers		

Note : les horaires de cours sont donnés ici à titre indicatif. Le nombre de séances varie aussi entre les cours.

- Le détail sera donné au début de chaque cours par l'enseignant-e responsable.
- Un emploi du temps global sera également communiqué, à la rentrée pour le premier semestre (S3), et en janvier pour le second semestre (S4).

## 2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	L'URBANISME EN MUTATIONS FACE AUX TRANSITIONS
EC 1.1	L'URBANISME EN MUTATIONS FACE AUX TRANSITIONS
Responsable	Anthony Ximenez
<p>OBJECTIFS : au cours des dernières décennies, les espaces urbanisés ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions. Elles résultent de grandes dynamiques macroéconomiques (mondialisation, métropolisation) et de recompositions locales, spontanées ou suscitées par des interventions volontaristes, publiques ou privées. Si le fait métropolitain constitue un élément central de la compréhension de ces transformations, il est loin d'épuiser la diversité des recompositions en cours. L'action publique urbaine est désormais confrontée à une complexité et à une diversité croissante des contextes et des enjeux (spatiaux, sociaux, économiques, culturels) d'intervention. Ainsi, ce cours visera à former les étudiant-es à la contextualisation de l'activité de l'urbanisme, et plus particulièrement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et décrypter la diversité des espaces en mutation entre territoires et dans un même territoire.</li> <li>• Interpréter les enjeux et les contenus des politiques et des projets, ainsi que les systèmes d'acteurs associés à différents types d'espaces.</li> <li>• Repérer les tendances et les évolutions territoriales susceptibles d'influer sur les objectifs et les modalités de l'action publique locale.</li> </ul> <p>Ce cours contribue à améliorer la capacité des étudiant-es à mettre en relation leurs futures missions (études, programmation, conduite de projet, etc.) avec leurs contextes territoriaux et leurs finalités (économiques, sociales, politiques, culturelles, etc.), mais aussi à privilégier l'élaboration de solutions spécifiques et adaptées.</p>	
<p>CONTENU : le cours est composé de 10 séances organisées en trois séquences.</p> <p>1. Approches critiques du paradigme métropolitain et variété des contextes métropolitains</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le paradigme métropolitain et son urbanisme</li> <li>• Conflits et limites des projets métropolitains</li> <li>• Visite de site en région parisienne (le desserrement métropolitain à Pantin)</li> </ul> <p>2. La diversité des espaces en France : enjeux, stratégies et projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Villes moyennes et renouvellement urbain, du local au national (intervention de Julie Chouraqui)</li> <li>• L'urbanisme des appels à projet : le cas d'une petite ville d'État, Cahors</li> <li>• Les espaces ruraux : de nouveaux territoires pour l'urbanisme ?</li> <li>• La pression résidentielle dans les espaces littoraux (intervention de Julien Watine)</li> <li>• Villes (dés)industrialisées et stratégies d'aménagement</li> </ul> <p>3. Les figures récurrentes des opérations d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse critique de la circulation des modèles : Éco-quartiers, quartiers de gare, régénération par la culture et valorisation des centre-ville (travaux sur dossier documentaire)</li> </ul> <p>La dernière séance sera consacrée à l'évaluation dont les modalités seront précisées lors de la première séance.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ADISSON, Félix, HALBERT, Ludovic et MAISETTI Nicolas, 2023, « L'austérité urbaine en banlieue : consolidation budgétaire, coalitions de développement urbain et mixité sociale contrariée. », dir. Francesca Artioli, Patrick Le Galès. La métropole parisienne, une anarchie organisée, Presses de Sciences Po, pp.249-272.</li> <li>▪ BEAL, Vincent, EPSTEIN Renaud, PINSON Gilles, 2015, « La circulation croisée », <i>Gouvernement et action publique</i>, 4(3), pp. 103-127.</li> <li>▪ BEAL Vincent, FOL Sylvie, MIOT Yoan et ROUSSEAU Max, 2019, « Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalitions in French shrinking cities », <i>Urban Geography</i>, 40(2), 192–214.</li> <li>▪ CHOURAQUI, Julie, 2024, « L'État au chevet des territoires délaissés ? Action cœur de ville et retour des villes moyennes à l'agenda politique national », <i>Mouvements</i>, 118(3), pp. 112-119.</li> <li>▪ HALBERT, Ludovic, ADISSON, Félix, ARTIOLI, Francesca et MAISETTI Nicolas, à paraître, <i>Ville, écologie et austerité : le tri sélectif des politiques urbaines</i>. Paris : Presses de Science Po.</li> <li>▪ HALBERT, Ludovic, 2010, <i>L'avantage métropolitain</i>, Paris : PUF.</li> <li>▪ HALBERT, Ludovic, PINSON, Gilles et SALA PALA, Valérie, 2021, « Contester la métropole », <i>Métropoles</i> [En ligne], 28. URL : <a href="http://journals.openedition.org/metropoles/7794">http://journals.openedition.org/metropoles/7794</a>.</li> <li>▪ PINSON, Gilles, 2009, <i>Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes</i>, Paris : Presses de Sciences Po.</li> </ul>	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATIONS FACE AUX TRANSITIONS
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en mutation : marchés et acteurs
Responsable	Hélène Dang Vu et Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : la production immobilière est aujourd'hui peuplée de nombreux acteurs institutionnels répondant d'une manière sectorisée aux besoins de la société urbaine : des bailleurs sociaux répondent à une partie du besoin de logement, des promoteurs d'ensemble d'individuels groupés à une autre, des promoteurs et foncières commerciales répondent aux besoins de la société de consommation, des promoteurs spécialisés en bureaux produisent des espaces pour les besoins liés au travail, etc. Or cette organisation que nous connaissons actuellement s'inscrit dans l'héritage d'une histoire longue mais aussi dans des mutations importantes correspondant à la période dans laquelle nous sommes. Le développement d'une politique publique en aménagement a suscité la création de marchés et d'acteurs pour répondre aux nouveaux besoins d'une société en voie d'urbanisation accélérée. Puis ces marchés et acteurs ont évolué en suivant le renouvellement de cette société urbaine et de ses modes de vie mais aussi les transformations des logiques politiques, financières, juridiques qui les encadrent.</p>	
<p>CONTENU : cette analyse de l'évolution du monde de l'immobilier sera abordée après une introduction commune en sept séquences thématiques, une par secteur, comptant une ou deux séances en fonction des différents marchés et des acteurs qui structurent ces secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction : l'évolution commune besoins/acteurs.</li> <li>2. L'habitat : les politiques et la production du secteur social.</li> <li>3. L'habitat : les divers mondes du secteur marchand.</li> <li>4. Le commerce : développement et renouvellement des acteurs privés spécialisés.</li> <li>5. Le commerce : d'une politique à des acteurs pour une maîtrise publique.</li> <li>6. Le travail : le marché complexe de l'immobilier tertiaire.</li> <li>7. Le travail : les nouvelles formes de lieux de travail (espaces de coworking, fab-lab, etc.) [Flavie Ferchaud].</li> <li>8. Le loisir en trois états : les marchés du tourisme, de l'entertainment au quotidien, des « tiers lieux » ludiques.</li> </ol>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DESSE René-Paul, FOURNIÉ Anne, GASNIER Arnaud, LEMARCHAND Nathalie, METTON Alain, SOUMAGNE Jean, <i>Dictionnaire du commerce et de l'aménagement</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.</li> <li>▪ DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre, <i>Les crises du logement</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.</li> <li>▪ GILLI Frédéric (dir.), « Les nouvelles politiques du logement » (dossier), dans <i>Métropolitiques</i>, 2011. [URL : <a href="https://www.metropolitiques.eu/Les-nouvelles-politiques-du.html">https://www.metropolitiques.eu/Les-nouvelles-politiques-du.html</a>] - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ JEHL Laura, (2019), « Restructurer les zones commerciales périphériques face aux mutations du commerce : objectifs, méthodes et nouveaux jeux d'acteurs », dans <i>Revue internationale d'urbanisme</i>, no 7, 2019. [URL : <a href="http://www.riurba.review/Revue/restructurer-les-zones-commerciales-peripheriques-72/">http://www.riurba.review/Revue/restructurer-les-zones-commerciales-peripheriques-72/</a>] - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ NAPPI-CHOULET Ingrid, <i>L'Immobilier d'entreprise, analyse économique des marchés</i>, Paris, Economica, 2010.</li> <li>▪ POLLARD Julie, « Les grands promoteurs immobiliers français », dans <i>Flux</i>, n° 69, 2007, p. 94-108.</li> </ul>	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATIONS FACE AUX TRANSITIONS
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : cette journée vise à expliciter l'organisation et les fonctions du milieu de la programmation, de l'urbanisme opérationnel et des métiers de l'immobilier. Elle vise à accompagner individuellement les étudiant-es dans la formulation de leurs projets professionnels, et de les outiller pour passer avec succès les étapes nécessaires à l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi.</p> <p>Nota : « la journée des métiers » propre au parcours PROMU ne doit pas être confondue avec le « forum des métiers de l'EUP ».</p>	
<p>CONTENU : il s'agit d'une séance immersive au cours d'une journée entière. Elle vise tout d'abord présenter aux étudiant-es la sphère de l'urbanisme opérationnel, de l'aménagement et de la promotion immobilière, publique, parapublique et privée, afin qu'ils et elles puissent mieux appréhender les mondes professionnel dans lequel ils et elles seront amené-es à évoluer.</p> <p>Y seront présentées une vaste gamme de structures, de métiers, d'organisations professionnelles adossées à de nombreux exemples.</p> <p>D'autre part, cette séance vise à échanger avec chaque étudiant-e en présence du reste du groupe sur les spécificités de son projet professionnel. Quelles sont les entreprises et institutions susceptibles de répondre à ses envies ? Cette séance permettra de fournir aux urbanistes en herbe une gamme d'outils et de références pour affiner leurs stratégies de positionnement professionnel.</p> <p>Enfin, le troisième volet de cette séance préparera les étudiant-es à cibler, trouver et répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens et avoir une stratégie professionnelle numérique cohérente. Ce volet sera complété par le retour d'expérience d'un-e intervenant-e extérieur-e.</p>	
<p>LIENS UTILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/urbaniste.html">http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/urbaniste.html</a></li> <li>▪ <a href="https://www.apec.fr/tous-nos-metiers/etudes-recherche-et-developpement/urbaniste.html">https://www.apec.fr/tous-nos-metiers/etudes-recherche-et-developpement/urbaniste.html</a></li> <li>▪ <a href="http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=3289">http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=3289</a></li> </ul>	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATIONS FACE AUX TRANSITIONS
EC 1.4	Voyage d'études
Responsables	Hélène Dang Vu, Marcus Zepf
<p>OBJECTIFS : le voyage d'études, à visée intégratrice pour l'ensemble de la promotion de l'année, a lieu chaque année dans un territoire métropolitain en France ou à l'étranger.</p> <p>Le voyage consiste à faire des visites de terrain et à rencontrer des acteurs en charge de politiques et projets urbains afin d'interroger les enjeux, les logiques, les contraintes de la production urbaine dans ces contextes territoriaux. Cette réflexion est menée à de multiples échelles et doit permettre de discuter à la fois des stratégies métropolitaines mais aussi du détail de projets considérés comme emblématiques de chaque ville. À titre d'exemple, les territoires visités les années précédentes :</p> <p>2017 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi</p> <p>2018 : Hambourg</p> <p>2019 : La Cote d'Azur : Nice – Toulon</p> <p>2021 : Rome et ses périphéries</p> <p>2022 : Milan</p> <p>2023 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi</p>	
<p>CONTENU : cinq jours de visites de terrain avec des acteurs de la production urbaine et avec des chercheurs et chercheuses.</p>	

UE 2	PLANIFICATION, PROGRAMMATION, PROJET	
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	
Responsable	Martin Vanier	
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débattre du futur et de ce qu'on sait en dire aujourd'hui.</li> <li>▪ Ouvrir le champ de la prospective urbaine et documenter les certitudes et les incertitudes qui éclaire l'avenir.</li> <li>▪ Distinguer la prospective, la prévision, la projection, la prévention, etc.</li> <li>▪ Faire un choix parmi les méthodes qui éclairent le futur et invoquent l'anticipation.</li> <li>▪ Réfléchir aux formes et fonctions de la prospective depuis qu'elle a pris place dans l'action publique et l'action en général.</li> <li>▪ Apprendre à recourir à une étape prospective dans la conduite de l'élaboration du projet d'urbanisme, quel qu'il soit.</li> <li>▪ Apprendre à construire rapidement quelques scénarios prospectifs sur un sujet donné.</li> </ul>		
<p>CONTENU : les apprentissages énoncés ci-dessus se font exclusivement à partir de situations concrètes, qui servent de cadres d'interpellation des étudiant-es. Le professeur ne propose pas à proprement parler un cours savant de prospective, comme s'il s'agissait d'une matière en soi. Il pousse à la réflexion à partir de cas concrets sur lesquels les étudiant-es travaillent en sous-groupe. Les étudiant-es ont le choix des sujets à partir desquels ils et elles se proposent « d'entrer en prospective ». Une solution peut être de s'appuyer sur les cas d'études des ateliers, pour les alimenter de travaux prospectifs. Mais on peut aussi faire d'autres choix, thématiques ou situés. Le cours alterne les moments d'intervention professorale, toujours sur un sujet rencontré concrètement dans l'activité, et les moments où les étudiant-es découvrent par eux-mêmes ce qu'il faut faire pour faire avancer le projet d'urbanisme par la prospective. Contrairement à ce que laisse entendre l'intitulé, le cours ne traite pas de planification, laquelle relève d'un tout autre savoir-faire et de toute autre problématique. Le cours est noté sous forme de contrôle continu par une note globale attribuée par sous-groupes. Il n'y a pas de notes individuelles dans ce cours.</p>		
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CAZES Bernard, <i>Histoire des futurs: les figures de l'avenir de saint Augustin au XXIe siècle</i>, Paris, L'Harmattan, 2008.</li> <li>▪ DE BRABANDÈRE Luc, MIKOLAJCZAK Anne, « Il sera une fois... la prospective stratégique », dans <i>L'Expansion Management Review</i>, n° 128, 2008, p.32-43. [URL : <a href="https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2008-1-page-32.htm">https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2008-1-page-32.htm</a> - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ VANIER Martin, <i>La prospective au temps du coronavirus</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2020. [URL : <a href="https://www.pug.fr/produit/1836/9782706149160/la-prospective-au-temps-du-coronavirus">https://www.pug.fr/produit/1836/9782706149160/la-prospective-au-temps-du-coronavirus</a> - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ VANIER Martin, « Territoires 2040 : 28 scénarios et une relecture transversale », dans <i>L'information géographique</i>, 79(2), 2015, p. 79-93.</li> <li>▪ VANIER Martin, « Trois faux amis et un enterrement », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p.65-66.</li> <li>▪ Dossier « Prospective et territoires », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p. 27-75.</li> <li>▪ Revue Futuribles. [URL : <a href="https://www.futuribles.com/fr/">https://www.futuribles.com/fr/</a>]</li> </ul>		

UE 2	PLANIFICATION, PROGRAMMATION, PROJET
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas
Responsables	Nathalie Bonnevide, Emmanuel Redoutey
<p>OBJECTIFS : ce cours essentiellement méthodologique s'appuie sur un panorama de démarches et d'études de programmation urbaine, abordées du point de vue de la maîtrise d'ouvrage (pilotage) et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation (missions de conseil et d'étude).</p> <p><b>Processus</b> : organisation de la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande, conduite et animation des concertations.</p> <p><b>Diagnostic et questionnement programmatique</b> : enquête par entretiens et collecte de données, modalités de concertation et d'implication d'acteurs institutionnels et non institutionnels, diagnostic territorial et urbain, études de marché, analyse des contraintes techniques et opérationnelles.</p> <p><b>Élaboration et évaluation de scénarii programmatiques</b> : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale.</p> <p><b>Mise en forme du programme urbain</b> : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement, prospective sociodémographique, dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.</p> <p><b>Modalités de consultation de concepteurs et/ou aménageurs</b> : dossiers de consultation, analyse et évaluation de projet, préparation et animation de commissions techniques et jurys, assistance à la conduite des procédures et des missions de MOE (maîtrise d'œuvre) urbaine.</p> <p><b>Compétences visées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Articuler les échelles de réflexion et d'intervention en programmation.</li> <li>▪ Préciser et retranscrire les objectifs de la MO (maîtrise d'ouvrage) et de ses partenaires.</li> <li>▪ Croiser les problématiques environnementales et socio-économiques.</li> <li>▪ Élaborer et représenter des schémas méthodologiques appliqués.</li> <li>▪ Poser les termes du diagnostic et des concertations préalables.</li> <li>▪ Élaborer et évaluer des scénarii programmatiques.</li> <li>▪ Articuler processus de projet, procédures et montages opérationnels.</li> </ul>	
<p>CONTENU : l'enseignement s'appuie sur des études de cas dans différents contextes et à différentes échelles (centres-bourgs, projets de renouvellement urbain, projets de reconversion, équipements et espaces publics). Il comprend des travaux dirigés consistant à analyser une commande et à formuler une réponse méthodologique sur la base d'un cahier des charges remis aux étudiant-es. L'exercice consiste à mettre les étudiant-es en situation de construire et d'argumenter une démarche de projet et un processus d'étude. Les TD (travaux dirigés) sont réalisés individuellement et en groupes.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021.</li> <li>▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), <i>Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, la démarche stratégique de programmation urbaine</i>, décembre 2015. [URL : <a href="http://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain&amp;catid=10:guides&amp;Itemid=116&amp;lang=fr">http://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain&amp;catid=10:guides&amp;Itemid=116&amp;lang=fr</a> - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10.</li> <li>▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010.</li> <li>▪ MEUNIER François, « Le paradoxe de la programmation urbaine », dans <i>Urbanisme</i>, mai-juin 2010.</li> <li>▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021.</li> <li>▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « La programmation architecturale et urbaine, émergence et évolution d'une fonction », dans <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>, 24/25, 2009, p.143-158.</li> </ul>	

UE 2	PLANIFICATION, PROGRAMMATION, PROJET
EC 2.3	Le foncier : enjeux d'aménagement et de sobriété
Responsable	Maylis Desrousseaux
<p>OBJECTIFS : l'activité d'aménagement implique une intervention sur le foncier dans ses dimensions à la fois sociale, matérielle et juridique. Depuis la planification jusqu'aux pratiques opérationnelles, l'urbanisme vise en effet à modifier ou préserver l'usage, l'occupation et la propriété du sol. Réciproquement, l'accès à la ressource foncière est nécessaire pour réaliser des projets d'aménagement et ce faisant des politiques urbaines.</p> <p>Les objectifs pédagogiques sont d'acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une compréhension des enjeux socio-économiques, politiques et environnementaux de la production foncière.</li> <li>▪ Une connaissance des acteurs, outils, règlements, ainsi que de la fiscalité de l'action foncière.</li> <li>▪ Des éléments stratégiques, méthodologiques et empiriques d'intervention foncière.</li> </ul> <p>CONTENU : le cours propose une revue des outils de la politique foncière, de leurs articulations et de leurs effets en s'appuyant sur des projets opérationnels français et des exemples de stratégies foncières mises en œuvre en Île-de-France. Il se compose de séances articulant apports de contenu et travaux dirigés (TD).</p> <p>Il se déroulera en trois temps : premièrement les outils des politiques foncières et des projets d'aménagement. Deuxièmement les modalités d'élaboration de stratégies foncières contextualisées. Enfin, les impacts du cadre fiscal sur les comportements des acteurs de la chaîne de production foncière.</p> <p>L'enseignement sera évalué par un examen de 90 minutes au cours duquel les étudiant-es seront invité-es réagir à la lecture d'un article de presse à partir des notions clés travaillées en TD.</p>	

UE 3	AGIR AVEC L'URBANISME OPERATIONNEL	
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	
Responsables	Joël IDT	
<p>OBJECTIFS : L'objet du cours sera de traiter des dispositifs de pilotage de projets urbains en analysant les systèmes d'acteurs et les organisations. Il s'agit de préciser les rôles de chacun-e, les marges de manœuvre, les logiques d'action, les complémentarités et les concurrences possibles, la manière dont ils mobilisent les procédures et les dispositifs contractuels, etc.</p> <p>L'objectif est que les étudiant-es apprennent à analyser finement les spécificités du jeu d'acteurs d'un projet urbain, et de les outiller pour se positionner en conséquence dans leur activité professionnelle future. Nous aborderons entre autres, les missions et statuts des porteurs de projets et de la maîtrise d'ouvrage urbaine (collectivités, aménageurs privés et publics, services déconcentrés, etc.), la maîtrise d'œuvre urbaine, les promoteurs et les opérateurs constructeurs, les intervenants occasionnels dans les opérations, etc.</p> <p>CONTENU :</p> <p>Le cours s'organise autour du jeu Urbax, qui simule l'aménagement d'un quartier à travers les négociations entre les principaux acteurs (la collectivité, les promoteurs, les propriétaires fonciers, les aménageurs). La séance de jeu sera ponctuée de temps plus théoriques sur l'analyse des jeux d'acteurs, sur les évolutions du système de l'aménagement contemporain face aux transitions, et sur la manière dont les outils et les bilans des projets servent de support aux négociations).</p> <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ASCHER François, <i>Les Nouveaux principes de l'urbanisme</i>, Clamecy, Éditions de l'Aube, 2001.</li> <li>▪ BARAUD-SERFATY Isabelle, « Vers la privatisation du projet urbain, les nouvelles relations aménageurs – promoteurs ou les recompositions de la chaîne de l'immobilier », dans <i>Actes pratiques et ingénierie immobilière</i>, 2014, p. 11-20.</li> <li>▪ GUELTON Sonia, <i>Gérer l'aménagement urbain</i>, PUR, 2014, 264 p.</li> <li>▪ LACAZE Jean-Paul, <i>Les méthodes de l'urbanisme</i>, PUF, coll. "Que sais-je?", Paris, 2009</li> <li>▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 1.0, Raisons d'Agir</i>, Paris, 2018</li> <li>▪ VILMIN Thierry, <i>L'aménagement urbain : acteurs et système</i>, Parenthèses, Marseille, 2015</li> </ul>		

UE 3	AGIR AVEC L'URBANISME OPERATIONNEL
EC 3.2	Urbanisme opérationnel
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : le cours 'Urbanisme opérationnel' a pour objectif d'apporter aux étudiant-es les bases du montage d'opérations urbaines complexes. Il vise à présenter les logiques des différents intervenants dans la chaîne de production urbaine : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, équipes de programmation, maîtrises d'ouvrages opérationnelles, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, bureaux d'études partenaires du projet, concessionnaires, gestionnaires, investisseurs, utilisateurs et utilisatrices finaux et finales, citoyen-es.</p> <p>L'ensemble du corpus méthodologique permettant de maîtriser les bases du montage et du pilotage d'une opération urbaines complexes sera abordé, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les compétences des acteurs et leurs approches stratégiques,</li> <li>▪ Les principales procédures d'urbanisme,</li> <li>▪ Le cadre règlementaire du code de l'environnement qui s'impose aux opérations urbaines,</li> <li>▪ L'approche financière : bilan aménageur et bilan promoteur,</li> </ul> <p>Comment conjuguer la somme des intérêts spécifiques au sein d'un projet cohérent ? Comment combiner complexité croissante des objets produits, mode projet et approche concertée ?</p> <p>Le cours est adossé à une série d'études de cas concrets offrant aux étudiant-es des connaissances théoriques et pratiques sur les outils juridiques, financiers et techniques de montage et de conduite d'opérations d'aménagement, via une part importante de travaux dirigés (TD).</p>	
<p>CONTENU : Ce cours sera organisé en 8 séquences.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les rôles et les missions des acteurs clefs de l'aménagement.</li> <li>2. Les outils de la puissance publique en matière d'aménagement et de maîtrise foncière.</li> <li>3. La réalisation et la gestion des espaces publiques et des réseaux.</li> <li>4. La réalisation et la gestion des équipements.</li> <li>5. Valorisation foncière et promotion immobilière.</li> <li>6. Suivre le déroulé d'un projet urbain : plannings, phasages, chemins critiques et monitoring.</li> <li>7. Manager le risque par le bilan d'aménagement.</li> <li>8. Étude de cas d'un projet en milieu existant.</li> </ol>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ARAB Nadia, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », dans <i>Management &amp; Avenir</i>, 2(12), 2007, p. 147-164.</li> <li>▪ FREBAULT Jean, <i>La Maîtrise d'ouvrage urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2006.</li> <li>▪ GATEAU-LEBLANC Nicolas, <i>Montage d'opérations d'aménagement</i>, Paris, EFE, 2011, 176 pages.</li> <li>▪ GENESTE Stanley, <i>Initiation au montage d'une opération d'aménagement : Acteurs et partenariats – études préalables et pré-opérationnelles – Montage juridique et financier</i>, Paris, Le Moniteur, 2016, 350 pages.</li> <li>▪ IDT Joël, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », dans <i>Géocarrefour</i>, 87/(2), 2012, p. 75-85.</li> <li>▪ IDT Joël, « Aux frontières entre public et privé : vers un renouveau des formes d'intervention des sociétés d'économie mixte locales dans l'aménagement urbain en France ? », Communication au colloque de l'ASRDLF : Association de Science Régionale de Langue Française, 2014.</li> <li>▪ MÉROT Christine, <i>Montage d'une opération immobilière privée</i>, le Moniteur 2e édition, 2020, 290 pages.</li> </ul> <p>VERPEAUX Michel, RIMBAULT Christine, WASERMAN Franck, <i>Les collectivités territoriales et la décentralisation</i>, La documentation française, juin 2021, 235 pages.</p>	

UE 3	AGIR AVEC L'URBANISME OPERATIONNEL
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels
Responsables	Emmanuel Redoutey (coordination), Guillaume Buleté et Gianluca Marzilli
<p>OBJECTIFS : ce cours obligatoire vise l'acquisition ou l'approfondissement du fonctionnement de logiciels couramment utilisés dans le champ de la cartographie urbaine, de la PAO et du traitement de données en urbanisme. Cet enseignement pratique doit aider les étudiant-es à se sentir plus à l'aise avec ces outils techniques.</p> <p>Selon le niveau des étudiants, il s'agira d'initiation, de mise à niveau ou de perfectionnement.</p> <p>Ces apprentissages et approfondissements pourront être appliqués et directement utilisés dans le cadre des ateliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Excel et tableurs utilisés dans le domaine du traitement statistique</li> <li>▪ Qgis (GM)</li> <li>▪ La suite Adobe : Illustrator, Photoshop, InDesign</li> </ul> <p>Les cours Qgis et Excel sont assurés par Gianluca Marzilli, géomaticien, data-analyste et cartographe à l'Institut Paris Région.</p> <p>Les cours Adobe sont assurés Guillaume Buleté, titulaire d'un master de design graphique (ESAD de Reims), graphiste indépendant.</p> <p>L'activité comprend 2 sessions principales :</p> <p>Session 1 (18 h) : Fondamentaux de Excel (6h) suivis par l'ensemble de la promotion + fondamentaux de Qgis (6h) et Adobe (6h) en sous-groupes</p> <p>Session 2 (12h) : Approfondissements Adobe ou Qgis (12 h) (inscription des étudiants en groupe d'approfondissement Qgis ou Adobe selon leur niveau, indépendamment des groupes d'atelier)</p> <p>Liens avec les ateliers : constitution fonds de plan, soutien à la production de diagnostics et schémas (session 1), mise en forme de cartes liées aux ateliers (session 2).</p>	
<p>À NOTER</p> <p>Les étudiant-es suivront, en demi-groupe, la session d'approfondissement de 12 heures sur Qgis OU Adobe en fonction de leur formation initiale et des compétences déjà acquises. Ce choix sera discuté et ajusté avec les responsables de la formation, en fonction du parcours de chacun-e et des compétences prioritaires à acquérir ou approfondir, individuellement et collectivement selon les groupes d'atelier.</p>	

<b>UE 4</b>	<b>ATELIER DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</b>
Responsables	Hélène Dang-Vu et Clément Orillard, Joël Idt et Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf, Félix Adisson, Charles Daubas

MODALITES : L'atelier est un dispositif central de la démarche de professionnalisation. La mise en situation professionnelle s'appuie sur une commande réelle d'un partenaire public ou privé (collectivité ou aménageur public, bailleur, foncière ou association, services de l'État, etc.) prospecté en amont par l'équipe pédagogique. Chaque commande, sur un sujet et un terrain d'intervention particulier, fait l'objet d'une convention d'étude avec l'Université assortie d'une annexe problématique remise aux étudiants. Les groupes d'atelier, encadrés par deux enseignant-es, sont constitués pour valoriser la pluridisciplinarité et la diversité des formations d'origine des étudiants : urbanisme, géographie et aménagement, architecture, sciences politiques, sociologie, droit, etc.

L'activité d'atelier se déroule d'octobre à mars et fait l'objet de deux restitutions :

- La première sous forme de soutenance à l'EUP en présence des commanditaires : cette première étape (S3, octobre à janvier) consiste à poser des orientations stratégiques basées sur la production d'un diagnostic problématisé, pour solliciter les réactions du (ou des) commanditaire(s).
- La seconde, à visée de mise en situation professionnelle se déroule chez le commanditaire, en présence d'élus et/ou partenaires. Cette deuxième étape (S4, janvier-février) comprend la mise en forme du rapport final avec approfondissement des propositions programmatiques et des processus de projet proposés.

L'atelier permet de développer plusieurs compétences :

1. Problématiser l'espace dans une perspective d'action.

Production et analyse de données : politiques publiques et documents de planification, dynamiques sociodémographiques, mutations socioéconomiques, corpus de références, enquêtes quantitatives et qualitatives, analyses foncières, usages et fonctionnement d'un site...

2. Coopérer et interagir dans un système d'acteurs complexe.

L'atelier en mode projet et la conduite d'entretiens contribuent à expérimenter des compétences de coopération et de travail en équipe : analyse des jeux d'acteurs (politiques, professionnels, citoyens) mis en perspective avec les sciences politiques et la sociologie de l'action.

3. Construire des processus de projet dans un contexte d'incertitude.

L'atelier vise in fine à proposer des démarches de projet et de transformation de l'espace en identifiant des vecteurs de changement, des scénarios transitoires ou pérennes et des conditions de faisabilité et de montage dans des situations d'incertitude.

4. Développer une posture professionnelle et éthique

L'atelier renforce les capacités d'auto-apprentissage des étudiant-es. Au travers des échanges avec différents acteurs, il leur permet également de se positionner dans la diversité des métiers de l'urbanisme et de pratiques émergentes tout en s'interrogeant sur .

#### Sujets d'atelier 2022-2023



UE 6	CONTROVERSES ET INNOVATIONS DANS L'AMENAGEMENT
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux
Responsables	Charles Daubas
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Cet enseignement prend la forme d'une exploration urbaine, à la rencontre d'un territoire francilien et d'acteurs qui participent d'une controverse autour d'une question d'aménagement.</p> <p>L'objectif est triple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se confronter à des discussions et conflits relatifs à la transformation du cadre bâti sur fond de dynamique de métropolisation, notamment à travers des rencontres avec des habitant.es et des militant.es ;</li> <li>▪ Sortir du cadre classique de l'aménagement et des procédures, en s'ouvrant à des paroles autres et des processus alternatifs qui permettent d'approcher une complexité qui fait la matière politique de la ville</li> <li>▪ Expérimenter une nouvelle forme de production et de restitution de connaissances sur un territoire au moyen de l'atelier d'écriture ;</li> </ul>	
<p>CONTENU :</p> <p>Cette unité d'enseignement (UE) mobilise une étude de cas situés en ile de France, et qui recoupe une ou plusieurs de ces dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des conflits à forte notoriété, ou à grande échelle, autour de grands projets iconiques (JO 2024, projets d'infrastructures lourdes de transports, etc) ou à l'inverse des conflits fragmentés, de petite échelle et/ou de faible intensité (squat, renouvellement urbain, densification, contentieux PLU [plan local d'urbanisme], etc.), qui interrogent autrement les processus de métropolisation.</li> <li>▪ Des controverses liées spécifiquement à une problématique d'aménagement (projet urbain, infrastructure de transport, projet d'équipements public ou privé, etc), ou à des sujets sectoriels qui appellent une réponse publique en terme d'aménagement et de gestion de l'espace : controverses environnementales sur les questions de pollution, de santé publique, de gestion des ressources en eau, controverses autour du droit à la ville, quand à l'accueil de publics précaires ou de certaines fonctions urbaines (habitat social, équipements d'accueil spécifiques etc.)</li> </ul> <p>Cet ensemble de cas sera travaillé à travers des rencontres, explorations urbaines, entretiens et exercices d'écritures.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CHATEAURAYNAUD Francis, DEBAZ Josquin, Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations, Paris, Pétra, 2017.</li> <li>▪ DECHEZELLES Stéphanie, OLIVE Maurice (dir.), Politisation du proche, les lieux familiers comme espaces de mobilisation, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.</li> <li>▪ GINGRAS Yves, Sociologie des Sciences. Chap 4, Les déterminants sociaux des connaissances scientifiques, PUF</li> <li>▪ HOUDART Sophie, THIERRY Olivier, Humains et non humains, comment repeupler les sciences sociales ? Paris, La Découverte, 2011, 368 pages.</li> <li>▪ LATOUR Bruno, Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, Paris, La Découverte, 2017.</li> <li>▪ Revues Nature Sciences Sociétés. URL : <a href="https://www.nss-journal.org">https://www.nss-journal.org</a></li> <li>▪ Revue Terrestres. URL : <a href="https://www.terrestres.org/">https://www.terrestres.org/</a></li> <li>▪ SEURAT Clémence, TARI Thomas, Controverses mode d'emploi, Foreccast.</li> </ul>	

UE 6	CONTROVERSES ET INNOVATIONS DANS L'AMENAGEMENT
EC 6.2	English for urban planners and designers
Responsable	Jacob Simpson
<p>OBJECTIFS : références et modèles d'aménagement internationaux traversent constamment la production de la ville : de grands projets constituent des repères archétypiques de l'urbanisme international (la régénération des Docks de Londres, le renouvellement de Bilbao), des benchmarks sont constamment réalisés à partir d'exemples d'ici et d'ailleurs (la highline à New York, le Learning Center à Lausanne), de grands débats relatifs aux modèles de développement urbain traversent les frontières, souvent provoqués lors d'épisodes de crises (cf. les débats sur les <i>shrinking cities</i>, « Managing shrinking cities in an expanding world » (The Conversation, 2018) ; sur l'accueil des migrant-es « Migrants, refugees, emergency camps: Planners have nothing to say? » (blog de la RIURBA, 2016) ; et aujourd'hui sur la ville post-Covid, etc.).</p> <p>Ce cours n'est donc pas un cours de langue anglaise mais un lieu de discussions en langue anglaise, de cas d'études et de mise en débats des pratiques internationales d'urbanisme. L'objet de ces séances sera de débattre de la circulation des modèles d'aménagement et de production urbaine dans le monde mais aussi des spécificités et divergences de modes de production, sur la base d'une documentation variée en langue anglaise : articles scientifiques, articles de presse, documentaires, podcasts, vidéos, documentaires, etc. Chaque année, une thématique sera choisie pour approfondissement. Elle constituera le fil rouge de l'ensemble du cours.</p> <p>CONTENU : le cours se déroulera en demi-groupe. Chaque demi-groupe aura en charge d'approfondir une thématique, sur la base d'une documentation à constituer et à discuter. Les séances pourront ainsi être l'occasion de visionner des documentaires, de débattre de dossiers de presse, de présenter des études de cas.</p>	

UE 6	CONTROVERSES ET INNOVATIONS DANS L'AMENAGEMENT
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique
Responsable	Nadia Arab
<p>OBJECTIFS : d'un côté l'injonction à l'innovation dans la production de la ville va s'amplifiant et s'accompagne d'une rhétorique enchantée. D'un autre côté, il est incontestable que les enjeux et les conditions de l'action sur l'espace, les villes, les territoires connaissent des transformations qui posent la question de la capacité à déployer des pratiques et des solutions nouvelles. C'est la capacité d'innovation des « producteurs » d'espaces (élu-es, services des collectivités locales, bureaux d'études, opérateurs urbains et de services urbains, concepteurs et conceptrices, etc.) qui est interpellée. Cet enseignement s'inscrit dans ce double contexte. Il vise à déconstruire le mythe de l'innovation pour développer une approche méthodologique des processus d'innovation.</p> <p>CONTENU : les enseignements combineront des approches théoriques et méthodologiques sur l'innovation. Deux principaux axes de travail seront poursuivis :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un regard critique. L'injonction à l'innovation s'accompagne bien souvent de présupposés contribuant à fausser la compréhension des processus d'innovation et, ce faisant, à freiner la capacité d'innovation des professionnel·les. Il s'agira de rompre avec une représentation vertueuse de l'innovation et de déconstruire les discours sur l'innovation dans le champ urbain.</li> <li>2. La connaissance des processus d'innovation et d'expérimentation. L'enseignement visera également à transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des processus d'innovation avec une focale sur l'expérimentation comme instrument d'innovation.</li> </ol> <p>Cet enseignement s'appuiera sur les connaissances produites par la recherche sur l'innovation ainsi que sur l'analyse de cas d'innovation en urbanisme.</p> <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », « À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », <i>Annales des Mines</i>, juin 1988, p. 14-17 et septembre 1988, p. 14-29.</li> <li>▪ ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres ? Bonnes pratiques et innovation dans l'aménagement urbain », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n°131, 2007, p. 33-47.</li> <li>▪ HOMMELS Anique, « Obduracy and urban sociotechnical change: changing Plan Hoog Catharijne », dans <i>Urban Affairs Review</i>, 35(5), 2000, p. 649-676.</li> <li>▪ SIMON Herbert. A., <i>Les sciences de l'artificiel</i> (1969), Paris, Gallimard, 2004.</li> <li>▪ SPADARO Lucas, <i>Expérimenter la transition énergétique : quel(s) effet(s) dans la fabrique urbaine ? Résultats finaux de l'enquête exploratoire en région Île-de-France</i>, Paris, L'Institut Paris Region, juin 2020.</li> </ul>	

UE 7	CONDUITE DE PROJET : PROGRAMMATION, CONCERTATION
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives
Responsable	Cécile Cuny
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Le cours propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un rappel de l’histoire, de la réglementation de la participation en urbanisme en France et des principales définitions et concepts utilisés dans la littérature scientifique pour analyser une démarche participative en urbanisme et aménagement.</li> <li>▪ Une analyse des transformations des pratiques professionnelles induites par l’injonction à la participation des habitant-es dans les projets urbains.</li> <li>▪ Une analyse de la prise en compte de l’expérience de publics marginalisés dans l’aménagement des espaces publics urbains.</li> </ul>	
<p>CONTENU : le cours se décompose en trois parties, fondées sur des études de cas historiques ou contemporaines dans des villes françaises ou à l’étranger.</p> <p>Les cas français peuvent donner lieu à des visites de terrain et à des interventions de professionnel-les.</p> <p>La première partie du cours revient sur l’histoire de la participation et les conditions de son institutionnalisation en France depuis les luttes urbaines des années 1960.</p> <p>La deuxième partie analyse des démarches dites de « programmation générative » en France : elle s’intéresse aux méthodes et collaborations mises en place, au contexte politique et institutionnel dans lequel elles s’inscrivent, à la trajectoire des professionnel-les qui y ont été ou y sont impliqués-es.</p> <p>La troisième partie compare plusieurs projets de réaménagements d’espaces publics à Paris, Berlin et Vienne, dont l’enjeu est de mieux inclure le genre dans le processus de projet. Elle s’intéresse aux méthodes mobilisées et interroge la capacité de ces projets à transformer les pratiques professionnelles en même temps que les usages et représentations des espaces considérés.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », dans <i>Journal of the American Institute of Planners</i>, 35(4), 1969, p. 216-224.</li> <li>▪ CUNY Cécile, <i>Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn</i>, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l’Homme, 2014.</li> <li>▪ DEBOULET Agnès, NEZ Héloïse (dir.), <i>Savoirs citoyens et démocratie urbaine</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.</li> <li>▪ HUNING Sandra, « Intégrer le genre à la planification urbaine », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : <a href="https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html">https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html</a> - Dernière consultation : 2021.06.08.]</li> <li>▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2015), « Invention et réinvention de la ‘programmation générative’ des projets : une opportunité de collaboration entre architecture et sciences humaines et sociales pour des modes d’habiter ‘durables’ », dans <i>CLARA</i>, n° 3, p. 101-113.</li> </ul>	

UE 7	CONDUITE DE PROJET : PROGRAMMATION, CONCERTATION
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement
Responsables	François Meunier, Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : ce cours vise à éclairer le positionnement, le contenu et les finalités des démarches et des études de programmation en France, en parcourant les différents aspects de la fabrique urbaine (aménagement et renouvellement urbain, programmation des équipements collectifs, mutation ou adaptation du patrimoine bâti). La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé (appels à projets). Sont abordés les enjeux de pilotage, de management de projet et d'articulation aux politiques publiques, en croisant programmation urbaine et programmation d'équipement.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Le cours comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une approche historiographique des méthodes de programmation, depuis l'émergence de pratiques dans le monde anglophone jusqu'au développement d'une commande en programmation en France, en abordant l'émergence et l'actualité de ce champ professionnel.</li> <li>▪ Une présentation critique de différents registres de la programmation (contenus, langages, processus) et de l'implication des acteurs professionnels, en questionnant les évolutions actuelles de la commande publique et l'essaimage des appels à projets en France.</li> <li>▪ Des approches thématiques du champ de la programmation : programmation territoriale, programmation d'habitat, programmation culturelle, programmation économique, etc.</li> </ul>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021.</li> <li>▪ CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2005.</li> <li>▪ CONAN Michel, <i>Concevoir un projet d'architecture</i>, Paris, L'Harmattan, 1990.</li> <li>▪ GERBER Caroline, LOMBARD François, MEUNIER François, ZETLAOUI LÉGER Jodelle, « Programmation architecturale et urbaine : vers une recomposition des pratiques ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 336, 2004, p. 59-60.</li> <li>▪ KORGANOW Alexis, « L'heure de gloire de l'équipement intégré. Une forme de centralité en ville nouvelle », dans <i>Les Annales de la recherche urbaine</i>, n° 98, 2005.</li> <li>▪ LEFÈBVRE Henri, <i>La production de l'espace</i>, Paris, Anthropos, 1974.</li> <li>▪ MERCIER Nathalie, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France », in BIAU Véronique, TAPIE Guy (dir.), <i>La Fabrication de la ville. Métiers et organisations</i>, Marseille, Parenthèses, 2009.</li> <li>▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10.</li> <li>▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010.</li> <li>▪ PENA William M., PARSHALL Steven A., <i>Problem Seeking: An Architectural Programming Primer</i>, New York, Wiley, 2012.</li> <li>▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021.</li> </ul>	

UE 8	APPROCHES CRITIQUES : PRODUCTION URBAINE ET REPRESENTATION
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine
Responsables	Félix Adisson et Romain Marchand
<p>OBJECTIFS : ce cours aborde la production du cadre bâti du point de vue de l'économie politique urbaine, c'est-à-dire en s'intéressant aux institutions politiques et économiques qui façonnent les transformations matérielles des villes. Les enjeux de pouvoir et de distribution des richesses sont au cœur de cette approche.</p> <p>Mais c'est une « économie politique du détail » (Lorrain, 2018) qui est ici privilégiée. C'est pourquoi ces enjeux y sont abordés à travers des instruments, des contrats et des circuits de financements qui sous-tendent la réalisation d'aménagements (ZAC - zone d'activité commerciale, PUP - projet urbain partenarial), d'équipements (PPP - partenariat public-privé, BEA - baux emphytéotiques administratifs, etc.) et de différents programmes (bureaux, logements, etc.).</p> <p>Une attention particulière est portée au processus de financiarisation de la production de certains de ces programmes et au rôle des contrats et instruments dans ce processus.</p> <p>Son objectif pédagogique est double : d'une part acquérir une connaissance pratique des instruments, contrats et circuits de financement afin de pouvoir intervenir dans la production d'espaces urbains ; d'autre part l'acquisition de capacités réflexives et critiques vis-à-vis des modes de transformation de la ville contemporaine.</p>	
<p>CONTENU ET EVALUATION :</p> <p>Cet enseignement se déroule sur huit séances qui articulent quatre modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des apports sous forme de cours.</li> <li>▪ Des exposés et séminaires de discussion à partir d'articles scientifiques.</li> <li>▪ Des travaux dirigés sur des contrats et des modes de financement de l'aménagement.</li> <li>▪ Deux visites de site.</li> </ul> <p>En plus des exposés, l'évaluation se fait par un contrôle de connaissance lors de la dernière séance.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ADISSON Félix, GUIRONNET Antoine, « Production urbaine : les approches d'économie politique », dans BOGNON Sabine, MAGNAN Marion, MAULAT Juliette (dir.), <i>Urbanisme et Aménagement. Théories et débats</i>, Paris, Armand Colin, 2020, p. 164-177.</li> <li>▪ HALBERT Ludovic, « Infrastructures financières. Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n° 174, 2019, p. 71-86.</li> <li>▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris</i>, Paris, Raisons d'agir, 2018.</li> <li>▪ WEBER Rachel, « Selling City Futures: The Financialization of Urban Redevelopment Policy », dans <i>Economic Geography</i>, 86(3), 2010, p. 251-274.</li> </ul>	

UE 8	APPROCHES CRITIQUES : PRODUCTION URBAINE ET REPRESENTATION
EC 8.2	Représenter / Projeter
Responsables	Emmanuel Redoutey avec Thomas Vergès et Florent Sauzedde
<p>OBJECTIFS : ce cours de travaux dirigés vise à exercer les étudiant.e.s à différentes formes de représentation — cartographie thématique, schémas d'observation, de diagnostic ou d'intention, diagrammes, matrices, schémas fonctionnels, croquis, etc. — et aux liens qu'elles entretiennent avec les démarches de projet en urbanisme et en programmation.</p> <p>Les différents modes et usages de la représentation seront expérimentés de manière à la fois pratique et réflexive : quel contexte, quel besoin, quelle échelle, pour quels destinataires ? Comment sélectionner les données et informations ? Comment exprimer des intentions ? Toutes ces questions seront particulièrement mises en avant et permettront d'éclairer les différents usages de la représentation en urbanisme ou programmation et la finalité de ces outils : études territoriales et paysagères, études de stratégie urbaine, scénarios de programmation, etc.</p> <p>Pour chaque exercice, les étudiants sont amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser et comprendre un territoire, un contexte, une commande.</li> <li>▪ Articuler et formuler une problématique et un discours sous-tendant des choix de représentation.</li> <li>▪ S'interroger sur la pertinence des outils mobilisés (graphiques, textuels et autres).</li> </ul>	
<p>CONTENU : le cours est organisé en trois séquences. Chaque séquence comprend une séance d'introduction générale avec l'ensemble de la promotion puis deux séances de TD en demi-groupes avec un exercice de production graphique (schémas à la main et/ou utilisation d'outils cartographiques...).</p> <p>Séquence 1 - Représenter / projeter le territoire (Thomas Vergès)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Introduction : panorama historique des représentations en urbanisme : de l'invention de la carte à l'émergence des théories urbaines, initiation critiques aux représentations territoriales : grande échelle et temps long du paysages, documents de planification versus représentations sensibles, représentations de l'évolutivité et de l'incertitude.</li> <li>▪ TD : Identifier les composantes géographiques, naturelles et urbaines d'un territoire, analyser les dynamiques paysagères et urbaines, représenter des enjeux territoriaux, exprimer des intentions.</li> </ul> <p>Séquence 2 - Représenter / projeter les usages (Emmanuel Redoutey)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Introduction : initiation à l'observation directe et à l'ethnographie, modes de représentation des usages et de composantes immatérielles de l'espace (perceptions, ambiances, flux...), méthodes d'analyse et de représentation des usages de l'espace public.</li> <li>▪ TD : Observer un espace public parisien, programmer et spatialiser une installation éphémère.</li> </ul> <p>Séquence 3 - Représenter / projeter les organisations (Florent Sauzedde)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Introduction : initiation à la production de schémas et organigrammes de programmation (espaces et usages, fonctionnement et gestion, accessibilité et liaisons).</li> <li>▪ TD : Analyser et traduire graphiquement des objectifs ou scénarios de programmation, élaborer des schémas fonctionnels selon une organisation projetée.</li> </ul>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BESSE Jean-Marc, TIBERGHEN Gilles (dir.), Opérations cartographiques, Arles, Actes Sud, 2017.</li> <li>▪ Collectif, Carnets du paysage no 20 - Cartographies, Arles, Actes Sud et École Nationale Supérieure du Paysage, 2010.</li> <li>▪ HARMON Katherine, You are Here, Princeton, Princeton Architectural Press, 2004.</li> <li>▪ POUSIN Frédéric (dir.), Figures de la ville et construction des savoirs : architecture, urbanisme, géographie, Paris, CNRS éditions, 2005, 212 pages.</li> <li>▪ ROBBINS Edward, Why Architects Draw, Cambridge (MA), The MIT Press, 1994.</li> <li>▪ SODERSTROM Ola, Des images pour agir. Le visuel en urbanisme, Lausanne, Payot, 2000.</li> <li>▪ VIGANO Paola, Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance, Genève, MetisPresses, 2012.</li> </ul>	

<b>UE 8</b>	<b>APPROCHES CRITIQUES : PRODUCTION URBAINE ET REPRESENTATION</b>
EC 8.3	Atelier
Responsables	Hélène Dang-Vu et Clément Orillard, Joël Idt et Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf et Anthony Ximenez

OBJECTIFS : l'atelier professionnel, dispositif central de la démarche de professionnalisation des étudiant-es, se conclue par un travail de synthèse et de restitution pédagogique et dans une mise en situation professionnelle.

**CONTENU :**

**1. Synthèse du travail d'atelier :**

Cette dernière séquence de travail d'atelier est consacrée à la production d'une synthèse de l'ensemble du travail d'atelier consistant à réorganiser la production de l'atelier (diagnostic, analyse de cas d'études, etc.) à partir des pistes de programmation validées avec le commanditaire.

**2. Production du rapport et du quatre pages :**

La synthèse du travail d'atelier prend deux formes écrites complémentaires :

- Un rapport exhaustif d'une longueur libre associant une partie principale et des annexes.
- Un « quatre pages » présentant les principes essentiels à la fois du diagnostic et des pistes de programmations.

**3. Restitution auprès des acteurs :**

La synthèse fait l'objet d'une deuxième restitution auprès du commanditaire et/ou d'un ou de plusieurs acteur(s) impliqués dans la situation étudiée.



UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)]
EC 9a.1	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 9.a1	Approches critiques : production urbaine et représentation
Responsables	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : connaître les différents types de marchés publics et leurs documents cadres, se familiariser avec les dossiers d'appels d'offre, savoir organiser une consultation, passer commande et répondre à un appel d'offres, se préparer à l'exercice professionnel dans un organisme commanditaire ou un bureau d'études.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Lancement (séance plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Code de la commande publique : fondamentaux des impératifs de la maîtrise d'ouvrage publique</li> <li>▪ Type de marchés publics et de procédures, découpage des prix et technique d'achat</li> <li>▪ Nature et contenu des documents contractuels : analyse des pièces d'un marché.</li> <li>▪ Présentation du TD, mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Formalisation d'une commande publique et rédaction d'un cahier des charges et</li> <li>b. Réponse à un appel d'offre (méthodologie et prix) à partir d'un dossier de consultation réel.</li> </ul> </li> </ul> <p>Étape 1 : atelier commande publique (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des études de cas.</li> <li>▪ Prise de connaissance d'un contexte opérationnel et des acteurs.</li> <li>▪ Mise en situation en tant que chef de projet au sein de la maîtrise d'ouvrage.</li> <li>▪ Rédaction d'un petit cahier des charges pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, comprenant : contexte, mission, compétences attendues de l'équipe AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage), DPGF (décompte du prix global et forfaitaire), estimation de l'enveloppe.</li> </ul> <p>Étape 2 : atelier réponse à appel d'offre (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse de la commande : maîtrise d'ouvrage, modalités de consultation, objet et type de mission, durée et phasage, tranches fermes et conditionnelles, compétences, etc.</li> <li>▪ Reformulation des attentes et des objectifs de la maîtrise d'ouvrage et des finalités de l'étude, enjeux programmatiques, urbains, sociaux, opérationnels, etc.</li> <li>▪ Pilotage et instances de validation, dispositifs et modalités de concertation, acteurs et niveaux d'implication, modalités de concertation.</li> <li>▪ Schématisation d'un processus d'étude et esquisse de proposition méthodologique en réponse au cahier des charges de consultation. Les étudiants sont mis en situation de définir ou préciser un processus d'étude en relation avec les exigences d'un dossier de consultation : compétences, déroulement et phasage, livrables, critères d'évaluation et de jugement. Les étudiant-es formuleront une réponse synthétique à l'Appel d'Offre. Il s'agira plus spécifiquement de : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Rédiger le cahier méthodologique de la réponse, en présence de l'enseignant-e qui accompagnera les différents groupes et répondra à leurs questions.</li> <li>b. Élaborer la stratégie financière, en mobilisant une équipe fictive.</li> <li>c. Développer les outils de mise en œuvre opérationnelle (selon l'appel d'offre : pré-bilan d'aménagement, études à réaliser, planning opérationnel, phasage, outils de monitoring...)</li> <li>d. Finaliser le DPGF en cas de marché forfaitaire ou le Bordereau des Prix Unitaire (BPU) et le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) en cas de marché à prix unitaires.</li> </ul> </li> </ul> <p>Restitution et debriefing : en séance plénière.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Code de la Commande Publique - Journal Officiel. Et fiches sur le site de la Direction des Affaires Juridiques [URL : <a href="https://www.economie.gouv.fr/daj/entree-en-vigueur-code-commande-publique">https://www.economie.gouv.fr/daj/entree-en-vigueur-code-commande-publique</a>].</li> <li>▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), Le code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Médiation no 28, juillet 2019. [<a href="http://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediaton/MEDIATIONS28_web.pdf">http://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediaton/MEDIATIONS28_web.pdf</a>]</li> </ul>	

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITES REDACTIONNELLES
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage
Responsable	Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : cet enseignement a vocation à accompagner les étudiant-es dans la réalisation de leur mémoire de stage.</p> <p>CONTENU : le séminaire propose un encadrement méthodologique pour accompagner les étudiant-es dans la réalisation du mémoire de stage qui est le travail sanctionnant la fin des études dans le parcours Promu. Ce mémoire de stage doit permettre de montrer que vous vous êtes approprié des savoirs et des compétences que vous êtes capable de mettre au service d'une pratique des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement et plus largement d'un engagement dans les questions urbaines.</p> <p>Au-delà de la communication des règles d'écriture, normes de référencement, etc., le séminaire permettra de préparer concrètement les différentes parties du mémoire de stage qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une partie rapport de stage (cinq à huit pages environ) développant votre expérience de stage : analyse de la structure d'accueil et de vos missions.</li> <li>2. une partie portfolio de compétences (trois à quatre pages environ) proposant un regard réflexif sur les compétences développées (acquises, et/ou consolidées, et/ou émergentes) au cours de votre formation (PROMU et l'ensemble de votre parcours) et de vos expériences professionnelles (stage PROMU et au-delà).</li> <li>3. une partie recherche (30 à 50 pages environ) qui est un travail problématisé et empirique sur un sujet.</li> </ol> <p>L'ensemble du mémoire de stage, et pas seulement la partie recherche, doit être traversé par une démarche réflexive (sur votre parcours, sur votre pratique, sur les questions d'aménagement en général), un référencement clair des sources mobilisées, une rigueur dans l'écriture. Le séminaire sera le lieu, d'un côté, d'un début de rédaction des parties rapport de stage et portfolio de compétences, et de l'autre de la formulation d'un sujet pour la partie recherche qui sera ensuite travaillée directement avec le ou la directeur ou directrice de mémoire.</p> <p>Ce sujet doit prioritairement être en lien avec votre stage, c'est-à-dire la structure qui vous accueille et/ou une des missions que vous effectuez (sans correspondre directement à la production de celle-ci). Il peut s'agir alors d'une montée en généralité du sujet d'une mission à partir d'autres cas d'étude, sujet d'autres missions développées par la structure d'accueil, etc.</p> <p>Exemples de sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur les modalités d'exercice du type de structure dans laquelle vous êtes, bureau d'études, service d'urbanisme, SEM (société d'économie mixte), etc.</li> <li>▪ Travail sur le sujet même de la mission, mais développé dans une perspective plus générale, comme le rôle de certains acteurs culturels dans l'animation des opérations d'aménagement en France, ou les démarches permettant d'intégrer les usages existant d'un espace public dans sa programmation, ou le montage d'opérations impliquant une mutualisation d'espaces intermédiaires, etc.</li> <li>▪ Réflexion sur ce qui motive l'intérêt porté par un ou plusieurs acteur(s) rencontré(s) dans les missions à propos d'un sujet (les commerces par exemple) et l'analyse de la façon dont ils s'y prennent pour y réfléchir. Le séminaire est organisé sous la forme de deux ou trois séances réparties entre les périodes d'avant et d'après départ en stage.</li> </ul>	

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE.....	p. 54
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE.....	p. 58
3.3 VIE ÉTUDIANTE/ INFORMATIONS PRATIQUES.....	p. 59
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.....	p. 63
3.5 VENIR À L'EUP.....	p. 66



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenue. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

## 3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur·es,
- Maître·sses de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

### ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Politiques urbaines – Foncier et immobilier publics - Finances locales - Rente foncière - Méthodes comparatives – Écologie politique – Philanthropie et aide internationale - Aires géographiques : France, Italie, Brésil »

### ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Recompositions territoriales et changement socio-spatial.

### ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive. Circularité et déchets urbains.

### ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

### ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier publics - Politiques du logement - Crises et transformations socio-écologiques de l'immobilier et du logement - Inégalités patrimoniales - Villes et numérique/ économie des plateformes - Gouvernance urbaine et métropolitaine - Sociologie de l'action publique - Méthode comparative - Villes européennes.

### BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

### BARON Nacima

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

### BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial – Nature - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

### CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat – Histoire du logement – Logement abordable - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe

### CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol

---

**CHESNEAU Richard**

---

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

---

**CITRON Paul**

---

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

---

**COUDROY DE LILLE Laurent**

---

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

---

**COURMONT Antoine**

---

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

---

**COTTET Fanny**

---

Économie sociale et solidaire - Tiers-lieux - Urbanisme transitoire - Acteurs de l'immobilier - immobilier d'activité - Stratégies foncières et immobilières

---

**DANG VU Hélène**

---

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire - Grand Paris - Jeux olympiques - Urbanisme de gestion - Recyclage

---

**DAUBAS Charles**

---

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

---

**DESROUSSEAUX Maylis**

---

Droit de l'environnement - droit de l'urbanisme - artificialisation - sobriété foncière - qualité des sols - patrimoine commun

---

**DE TILIÈRE Guillaume**

---

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement. Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception des grands projets de transport; Programmation des gares et pôles d'échanges.

---

**DIXON Lauren**

---

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

---

**DORSO Franck**

---

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

---

**DUVAL Adrien**

---

Histoire urbaine - Histoire des mobilités - Étude historique des politiques foncières - Étude historique des luttes urbaines - Approche archivistique et ethnographique - Systèmes d'acteurs - Centres-villes métropolitains

---

**GARDESSE Camille**

---

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

---

**GUEVARA VIQUEZ Sofia**

---

Risque et crise, savoirs et techniques, action publique et expertise environnementale, participation et mobilisations, risques liés à l'eau. Aires géographiques: Amérique Centrale, Europe.

---

**IDT Joël**

---

Projets urbains – Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

---

**JAGLIN Sylvie**

---

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

---

**JARRIGEON Anne**

---

---

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

#### **KORSU Emre**

---

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

#### **LAPALUD Pascale**

---

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

#### **LE NÉCHET Florent**

---

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

#### **LELÉVRIER Christine**

---

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

#### **MERCIER Stéphane**

---

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

#### **MIOT Yoan**

---

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

#### **MONNET Jérôme**

---

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

#### **NOYÉ Christophe**

---

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

#### **ORILLARD Clément**

---

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

#### **PASSALACQUA Arnaud**

---

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

#### **PÉTILLOT Anne**

---

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

#### **RACHMUEHL Virginie**

---

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

#### **REDOUTEY Emmanuel**

---

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

#### **SIMON Gwendal**

---

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

---

### SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

### SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

### STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

### TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

### VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

### VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

### WATINE Julien

Politiques de l'habitat - Conflits tourisme / logement - Sobriété foncière et immobilière - Régulation de la propriété - Sociologie de l'action publique

### WENGLANSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

### ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs – Libéralisation.

### ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

## 3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

### ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

**CO-DIRECTEURS**

Yoan MIOT  
Université Gustave Eiffel

Arnaud PASSALACQUA  
UPEC



**ASSISTANTE DE DIRECTION**  
Gestion des vacataires d'enseignement

Khadija MECHETY  
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

**CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIFS**

Véronique SALOME  
Université Gustave Eiffel  
veronique.salome@univ-eiffel.fr

Coralie CAENBERGS  
UPEC  
coralie.caenbergs@u-pec.fr

**BAIP**  
Bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Sandrine VAZQUEZ  
sandrine.vazquez@u-pec.fr

**SERVICE DE LA SCOLARITÉ**  
Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

Valérie CAMARD  
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 Environnements  
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

en cours de recrutement  
M1, M2 AUDE  
scola-eup@univ-eiffel.fr

**SERVICE FINANCIER**  
Gestion des commandes pédagogiques  
Suivi des voyages d'études

Chantal RIGA  
chantal.riga@u-pec.fr

**LAB'URBA**  
Gestion administrative et financière

Sabine HERMENAULT  
hermenault@u-pec.fr

**SERVICE PARTENARIATS**  
Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels

Marie-Paule ROUSSEAU  
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

**CHAIRE «AMÉNAGER LE GRAND PARIS »**  
Animation scientifique de la Chaire  
En cours de recrutement

Gauthier KULLULA  
Chargé de communication  
gauthier.kullula@u-pec.fr

**SERVICE COMMUNICATION**  
Chargée de communication

Marine BATISTA  
marine.batista@u-pec.fr

**POPSU**  
Animation scientifique

Léa DONGUY  
lea.donguy@univ-eiffel.fr

**BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELIER**  
Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique

José Mayorga  
jose.mayorga@u-pec.fr

**PROGRAMME E-CITY**  
Ingénieure de recherche E-city

Ryma HACHI  
ryma.hachi@u-pec.fr

## 3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

### ▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.  
<http://www.reseau.eup.fr/>
- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.  
<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>
- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.  
<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : [baip-urbanisme@u-pec.fr](mailto:baip-urbanisme@u-pec.fr)

### ▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : [vie.etudiante@univ-eiffel.fr](mailto:vie.etudiante@univ-eiffel.fr)

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

## ▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau 0V100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

## ▪ ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun·e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

## ▪ SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

## ▪ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau 0S036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

#### BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

#### BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

#### BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

#### CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant-es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

#### ▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

#### ▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

▪ ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES

---



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : [bde.eup@gmail.com](mailto:bde.eup@gmail.com)

---



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : [contact@junioeup.fr](mailto:contact@junioeup.fr)

→ <https://www.junioeup.fr/>

---



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : [association.asheup@gmail.com](mailto:association.asheup@gmail.com)

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>

---



École d'Urbanisme de Paris Alumni

L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : [alumni.eup@gmail.com](mailto:alumni.eup@gmail.com)

---

## 3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

### 1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

#### « OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>1</sup> ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

#### « HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>2</sup>. »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

#### « AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte<sup>3</sup> »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon

---

<sup>1</sup> Article 621-1 du Code Pénal.

<sup>2</sup> Article 222-33 du Code Pénal.

<sup>3</sup> Article 222-22 du Code Pénal.

délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

#### LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

## 2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.  
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

## 3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>  
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :

→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :  
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : [vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr](mailto:vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr)  
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : [egalite@u-pec.fr](mailto:egalite@u-pec.fr)  
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :  
[https://youtu.be/4DTDxKE\\_3JA](https://youtu.be/4DTDxKE_3JA)
- Rédaction du présent texte.

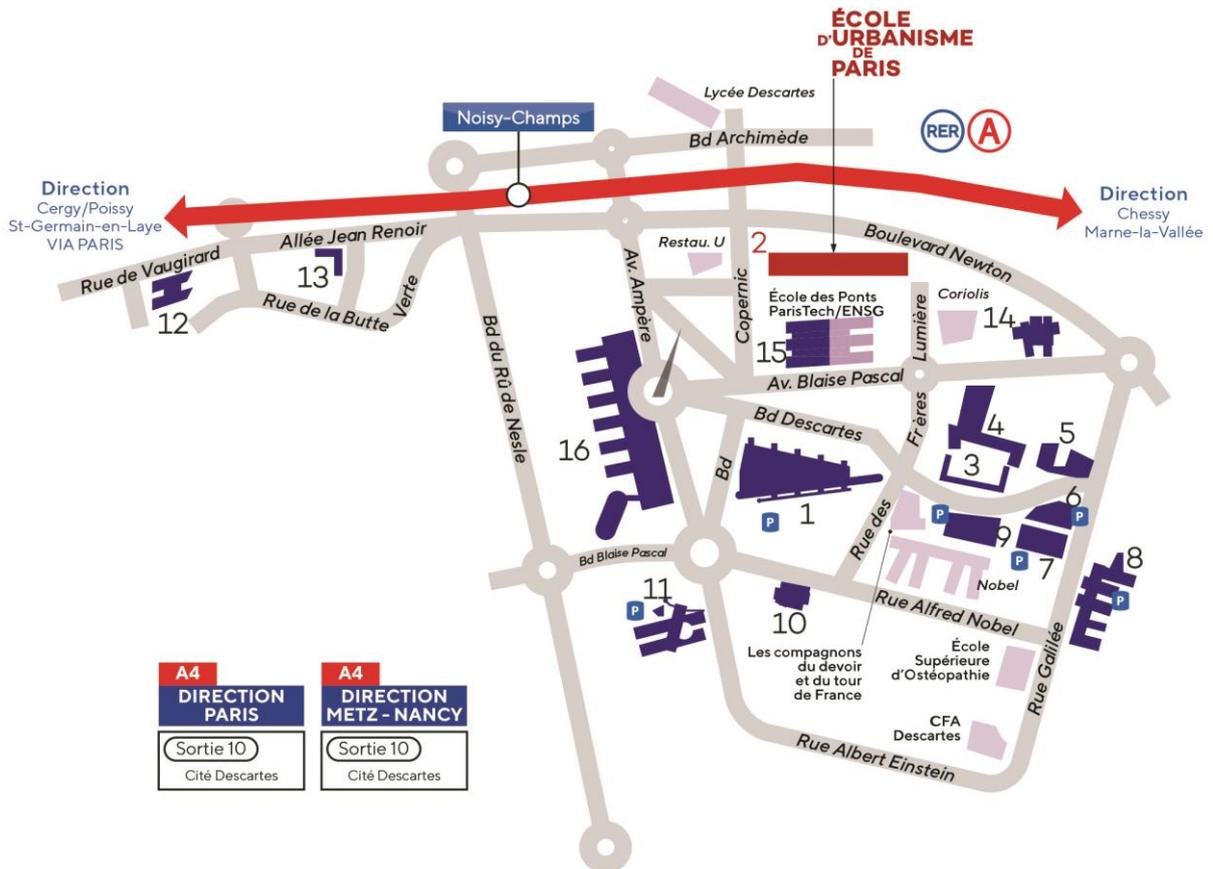
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

## 3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne  
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

# **ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS**

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2025

